

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2780

15 novembre 2011

SOMMAIRE

Chavannes S.A.	133440	Project Bird Holding II S.à r.l.	133422
Credit Suisse Portfolio Investments (Luxembourg) S.à r.l.	133394	Project Bird Holding S.à r.l.	133423
Doedijns International S.à.r.l.	133408	Promoin S.A.	133426
EPGF Finance (Luxembourg), Sàrl	133426	Protex Finance S.A.	133426
EPGF Immobilier (Luxembourg) Sàrl ...	133440	Protex Finance S.A.	133426
Euroset Television S.à r.l.	133395	Quiru S.A.	133397
Ewing International S.à.r.l.	133408	Rainbow Pharmaceutical S.A.	133436
Gaminghouse S.A.	133398	REM II Luxembourg S.à r.l.	133437
General Silicone S.A.	133395	REM Luxembourg S.à r.l.	133438
GRL Carrelages S.A.	133437	Re World S.A.	133437
LuckyLux	133422	R.I.E. S.A. (Réalisation Immobilière Européenne)	133436
Musha S.A.	133399	Rovi International Solutions S.à r.l.	133437
Musinoir Finances SPF S.A.	133399	RR Luxembourg	133438
Natur System S.A.	133406	Sammarc S.A.	133440
Novares International SA	133395	Schawk (Gibraltar) Ltd Luxembourg S.C.S.	133438
NSS New Luxco S.A.	133406	Secodosa Invest Holding S.A.	133398
NTC-Europe S.A.	133407	Senior Preferred Investments SA	133407
N.W. Services	133399	Service Photo Luxembourg S.A.	133396
Oronte S.A.	133407	Shivling S.A., SPF	133425
Pacato S.A., SPF	133423	Singularity Holdings S.A.	133427
Panalpina Luxembourg S.A.	133399	Sodefi S.A., SPF	133439
Paolett Holding S.A.	133424	Spectrum Brands Lux S.à r.l.	133439
Paritex Holding SPF S.A.	133423	Spectrum Brands Lux S.à r.l.	133439
Parque D. Pedro 1 B.V.	133399	S.P.M. Bâtiments Sàrl	133425
Peronus Holding S.à r.l.	133422	S- Services S.A.	133438
Pet Club Finance S.à.r.l. SICAR	133424	Stratus Invest	133439
PFMR Immo Invest S. à r.l.	133406	Stratus Invest S.C.A.	133439
Pharmacopole S.A.	133424	SwissCaps Holding (Luxembourg) S.à r.l.	133407
Pradel S.A.	133425	Talltec Sistemas Group S.A.	133424
Precar International S.A.	133425	T.A.N. International S.A.	133394
Progroupe S.à r.l.	133426	White Sun Re Company S.A.	133397
Project Bird Holding IIIA S. à r.l.	133422		
Project Bird Holding IIIB S. à r.l.	133423		
Project Bird Holding IIIC S.à r.l.	133423		

T.A.N. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4024 Esch-sur-Alzette, 371, route de Belval.

R.C.S. Luxembourg B 74.944.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société en date du 15 juin 2011

Tous les actionnaires étant présents.

Les administrateurs décident:

- de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Marie-Paul JUNG et de Messieurs Laurent NOEZ et Alain ADAM; mandat qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2016.

Le Conseil d'administration se compose des membres suivants:

Madame Marie-Paul JUNG, née le 14 septembre 1969 à Thionville (France) et demeurant au 5, route de Metz, F-57970 ILLANGE

Monsieur Alain ADAM, né le 28 août 1969 à Thionville (France) et demeurant au 5, route de Metz, F-57970 ILLANGE

Monsieur Laurent NOEZ, né le 27 octobre 1966 à Ougrée (Belgique) et demeurant au 24, rue Michel Rodange, L - 4306 ESCH-SUR-ALZETTE

- de renouveler le mandat d'administrateur délégué de Monsieur Alain ADAM; mandat qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2016.

- de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes CONCORD INTERNATIONAL MARKETING SARL, immatriculé au RCSL sous le numéro B 50.577 et dont le siège social est situé 165A, route de Longwy, L-4751 PETANGE; mandat qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2016

- de prendre note de la démission de Madame Corinne CHANTEREAU en tant que Commissaire aux Comptes.

Les décisions ont été prises à l'unanimité.

Après cela, l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

T.A.N. INTERNATIONAL S.A.

Alain ADAM / Marie-Paul JUNG / Laurent NOEZ

Administrateur-délégué / Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011136142/29.

(110156908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Credit Suisse Portfolio Investments (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 149.672.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 4 juin 2011 de rayé en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée Monsieur Julian Cassar, né le 27 mars 1969 à Melbourne, Australie, résidant à 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il résulte d'une décision de l'associé unique de la Société en date du 21 septembre 2011 de nommé en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée Monsieur Robert Archbold, né le 14 juillet 1975 à Dublin, Irlande, résidant à 5, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Par conséquent, le conseil de gérance sera dès lors composé comme suit:

- Madame Sophie Mellinger;

- Monsieur Jorge Perez Lozano;et

- Monsieur Robert Archbold.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2011.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2011135631/22.

(110156902) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Novares International SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 82.485.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NOVARES INTERNATIONAL S.A.
Régis DONATI / Robert REGGIORI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011138355/12.

(110159960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Euroset Television S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R.C.S. Luxembourg B 69.993.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 29 septembre 2011

L'associé unique de la Société a révoqué Monsieur Ulrich HOTZE de ses fonctions de gérant de catégorie A de la Société avec date d'effet au 29 septembre 2011.

L'associé unique de la Société a nommé Dr. Martin STOCKHAUSEN, né le 19 novembre 1959 à Dortmund, Allemagne, demeurant à Decksteiner Str. 36, D-50935 Cologne-Lindenthal, comme gérant de catégorie A de la Société, avec date d'effet au 29 septembre 2011 pour une durée illimitée.

L'associé unique de la Société a par ailleurs nommé Monsieur Rainer WITTMANN, né le 16 avril 1964 à Königstein / Taunus, Allemagne, demeurant à Döbereinerstr. 11a, D-81247 Munich, comme gérant de catégorie A de la Société, avec date d'effet au 29 septembre 2011 pour une durée illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 septembre 2011.

Référence de publication: 2011135695/19.

(110156911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

General Silicone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 106.357.

DISSOLUTION

L'an deux mille onze.

Le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg)

A comparu:

La société à responsabilité limitée Luxglobal Services S.à r.l., avec siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 160.089,

dûment représentée par ses deux gérants, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, licencié en droit, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, et
- Monsieur Hendrik H.J. KEMMERLING, directeur, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I.- Que la société anonyme GENERAL SILICONE S.A., avec siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 106.357 (NIN 2005 2202 583) a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 février 2005, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 623 du 28 juin 2005.

II.- Que le capital de la société s'élève à trente-deux mille Euros (€ 32.000,-), représenté par trois mille deux cents (3.200) actions d'une valeur nominale de dix Euros (€ 10,-) chacune, entièrement libérées.

III.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

IV.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare expressément que la société GENERAL SILICONE S.A. n'est pas impliquée dans aucun litige de quelque nature qu'il soit.

Après avoir énoncé ce qui précède, la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et pour autant que nécessaire décide que la société GENERAL SILICONE S.A. est dissoute.

En conséquence de cette dissolution, l'actionnaire unique, la société Luxglobal Services S.à r.l., agissant pour autant que de besoin en tant que liquidateur de la société, déclare que:

- tous les éléments d'actifs ont été réalisés et que tout le passif de la société GENERAL SILICONE S.A. a été réglé et la société Luxglobal Services S.à r.l. demeurera responsable de toutes dettes éventuelles, présentement inconnues, et de tous engagements financiers de la prédite société;

- la liquidation de la prédite société est ainsi achevée, et que partant la liquidation de la prédite société est à considérer comme faite et clôturée;

- décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exercice de leurs fonctions;

- les livres et les documents de la société dissoute seront conservés pour une période de cinq ans chez la société Luxglobal Services S.à r.l. à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare;

- pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes;

- le registre des actions et/ou les actions est/sont à détruire en présence du notaire instrumentant.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: C. ZIMMER, H. H.J. KEMMERLING, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 26 septembre 2011. Relation: ECH/2011/1595. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 30 septembre 2011.

Référence de publication: 2011135722/52.

(110156903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Service Photo Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 55.878.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la Société tenue à Luxembourg, le 30 septembre 2011

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la Société que:

- l'assemblée générale a révoqué, à compter du 30 septembre 2011, le cabinet KPMG Audit, ayant son siège social au 9, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.590, de son mandat de réviseur d'entreprises agréé de la Société;

- l'assemblée générale a nommé, avec effet au 30 septembre 2011, pour une période expirant lors de la prochaine assemblée annuelle appelée à délibérer sur les comptes sociaux de la Société au 31 décembre 2011, Deloitte S.A. ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, comme réviseur d'entreprises de la Société;

- l'assemblée générale a nommé Monsieur Pierre Jacobs, né le 4 août 1976 à Briey, résidant professionnellement chez Générale de Téléphone, Bat 134, 50, avenue du Président Wilson, 93214 La Plaine St Denis Cedex, en tant qu'administrateur de la Société, à compter du 30 septembre 2011, pour une période expirant lors de l'assemblée annuelle appelée à délibérer sur les comptes sociaux de la Société au 31 décembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2011.

Pour Compagnie Européenne de Téléphonie S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011135914/25.

(110156843) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Quiru S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 142.859.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

QUIRU S.A.
Régis DONATI / Louis VEGAS-PIERONI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011138396/12.

(110159957) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

White Sun Re Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 117.316.

DISSOLUTION

L'an deux mille onze.

le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg)

A comparu:

La société à responsabilité limitée Luxglobal Services S.à r.l., avec siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 160.089,

dûment représentée par ses deux gérants, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, licencié en droit, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, et
- Monsieur Hendrik H.J. KEMMERLING, directeur, demeurant professionnellement à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

I.- Que la société anonyme WHITE SUN RE COMPANY S.A., avec siège social à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 117.316 (NIN 2006 2215 551) a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 27 juin 2006, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1614 du 25 août 2006.

II.- Que le capital de la société s'élève à trente-deux mille Euros (€ 32.000,-), représenté par trois mille deux cents (3.200) actions d'une valeur nominale de dix Euros (€ 10,-) chacune, entièrement libérées.

III.- Que la société ne possède pas d'immeubles ou de parts d'immeuble.

IV.- Que la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare expressément que la société WHITE SUN RE COMPANY S.A. n'est pas impliquée dans aucun litige de quelque nature qu'il soit.

Après avoir énoncé ce qui précède, la comparante, représentée comme dit ci-avant, déclare et pour autant que nécessaire décide que la société WHITE SUN RE COMPANY S.A. est dissoute.

En conséquence de cette dissolution, l'actionnaire unique, la société Luxglobal Services S.à r.l., agissant pour autant que de besoin en tant que liquidateur de la société, déclare que:

- tous les éléments d'actifs ont été réalisés et que tout le passif de la société WHITE SUN RE COMPANY S.A. a été réglé et la société Luxglobal Services S.à r.l. demeurera responsable de toutes dettes éventuelles, présentement inconnues, et de tous engagements financiers de la prédite société;

- la liquidation de la prédite société est ainsi achevée, et que partant la liquidation de la prédite société est à considérer comme faite et clôturée;

- décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exercice de leurs fonctions;

- les livres et les documents de la société dissoute seront conservés pour une période de cinq ans chez la société Luxglobal Services S.à r.l. à L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare;

- pour la publication et dépôt à faire tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes;

- le registre des actions et/ou les actions est/sont à détruire en présence du notaire instrumentant.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, agissant comme dit ci-avant, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire instrumentaire le présent acte.

Signé: C. ZIMMER, H. H.J. KEMMERLING, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 26 septembre 2011. Relation: ECH/2011/1596. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): J.-M. MINY.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 30 septembre 2011.

Référence de publication: 2011135992/52.

(110156906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Gaminghouse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 120.007.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 28 septembre 2011

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société du 28 septembre 2011 que:

- Les actionnaires ont accepté la démission de David Sullivan, en tant qu'administrateur de la Société, avec effet immédiat;

- Les actionnaires ont nommé Kees Jager, né le 1^{er} avril 1977 à Guernesey, Îles Anglo-Normandes, ayant son adresse professionnelle à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, GY1 3QL, Guernesey, en tant que nouvel administrateur de la Société, avec effet immédiat et pour une période se terminant immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui doit se tenir en 2012 pour délibérer sur les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2011.

Il en résulte qu'à compter du 28 septembre 2011, le conseil d'administration de la Société est composé comme suit:

- Séverine Michel
- Gérard Maitrejean
- Joseph Gammal
- Alain Steichen
- Kees Jager
- Willem Van Cauter

Séverine Michel

Administrateur

Référence de publication: 2011136042/25.

(110156899) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Secodosa Invest Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4751 Pétange, 165A, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 109.963.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège de la société en date du 15 juin 2011

Tous les actionnaires étant présents.

Les administrateurs décident:

- de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes CONCORD INTERNATIONAL MARKETING SARL, immatriculé au RCSL sous le numéro B 50.577 et dont le siège social est situé 165A, route de Longwy, L-4751 PETANGE; mandat qui viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2016,

La décision a été prise à l'unanimité.

Après cela, l'assemblée générale extraordinaire est déclarée comme terminée.

SECODOSA INVEST HOLDING S.A.

Stéphane WARNIER / Jean-Marc PASCHE / Bertrand KIRSZBAUM

Administrateur-délégué / Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011136140/18.

(110156904) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Musha S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 34A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 147.113.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 août 2011. Signature.

Référence de publication: 2011138347/10.

(110159595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Musino Finances SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 41.123.

Le Bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011138348/10.

(110160170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

N.W. Services, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6235 Beidweiler, 7, Um Wangert.
R.C.S. Luxembourg B 137.131.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011138349/10.

(110160038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Panalpina Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1360 Senningerberg, Luxair Cargo Center.
R.C.S. Luxembourg B 62.052.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 16 juin 2008

- L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer la société KPMG Lux S.à r.l., immatriculée au RCS sous le no B149133, avec siège social au 9, Allée Scheffer à L-2520 Luxembourg en tant que réviseur d'entreprises agréé en remplacement de la société PricewaterhouseCoopers jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra au cours de l'année 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Référence de publication: 2011138376/14.

(110160142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Parque D. Pedro 1 B.V., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 18.200,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.-F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 104.463.

In the year two thousand and eleven, on the twentieth day of September,
Before Maître Léonie Grethen, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared the following:

Sonae Sierra Brazil B.V. S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with a share capital of EUR 18,200.-, having its registered office at 46A, Avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 104.462 (the "Sole

Shareholder"), represented by Mr. Alexander Koch, lawyer, with professional address in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given on 16 September 2011.

The said proxy, after having been initialled and signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, will be appended to the present deed for the purpose of registration. The Sole Shareholder, represented as above stated, declares that it currently holds all the shares of Parque D. Pedro 1 B.V. S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of Luxembourg, with a share capital of EUR 18,200.-, having its registered office at 46A, Avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, by a deed enacted by Maître Blanche Moutrier, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on 30 November 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 171 dated 24 February 2005 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 104.463 (the "Company"). The articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed enacted by Maître Blanche Moutrier, notary, residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on 24 February 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 627 dated 29 June 2005 (the "Articles of Association").

The Sole Shareholder confirmed to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To consider and amend article 8 of the Articles of Association of the Company.
2. To consider and amend article 9 of the Articles of Association of the Company.
3. To consider and amend article 10 of the Articles of Association of the Company.
4. To consider and approve the re-qualification of the current managers of the Company as A managers of the Company and for an unlimited period.
5. To consider and appoint (i) Mr. Gabor Kacsoh and (ii) Mr. Richard Brown as new B managers of the Company, with immediate effect and for an unlimited period.
6. Miscellaneous. The Sole Shareholder hereby requested the undersigned notary to document the following resolutions:

First resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to amend article 8 of the Articles of Association of the Company, which shall forthwith read as follows:

" Art. 8. Management

1. The company shall have a board of managers, consisting of two (2) A managers and two (2) B managers.
2. The general meeting shall appoint the managers and may at any time suspend or dismiss any manager with or without cause.
3. The appointment of an A manager or B manager shall take place by way of a binding nomination naming at least two persons for each vacancy to be filled and prepared by the meeting of holders of A shares or B shares, respectively, within three (3) months after the vacancy has arisen. If a binding nomination has not been prepared within the above period, the general meeting shall be unrestricted in its choice. The general meeting shall also be unrestricted in its choice if it renders the nomination non-binding by means of a resolution adopted by at least two-thirds of the valid votes cast, representing more than half of the issued capital.
4. The chairman of the board of managers shall be chosen by the meeting of holders of A shares following consultation among the A managers and the B managers.
5. The general meeting shall determine the remuneration (if any) and other terms of employment for each manager."

Second resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to amend article 9 of the Articles of Association of the Company, which shall forthwith read as follows:

" Art. 9. Duties and Powers:

1. The board of managers is charged with the management of the company, subject to the restrictions contained in these articles of association.
2. The managers shall agree on their respective tasks unless the general meeting has specified these tasks in management rules. Unless these articles of association provide otherwise, resolutions of the board of managers require the affirmative vote of a majority of the managers present or represented at the meeting, including but always with the vote of two (2) A managers. In case of a tie in the voting process, the chairman of the board of managers shall have a second or casting vote (except for decisions involving a vote with respect to Major Decisions as described in article 9 paragraph 10).
3. The quorum for meetings of the board of managers shall be at least two (2) A managers present or represented. The quorum for meeting of the board of managers involving a vote with respect to Major Decisions as described in article 9 paragraph 10 shall be at least two (2) A managers and two (2) B managers present or represented.
4. Should the board of managers not meet on first call (proper notice having been given of the meeting), such meeting shall not be held and a delayed meeting shall be called, by a majority of those present, to be held on a date not sooner

than the tenth business day and not later than the fifteenth business day afterwards (and notice of such adjourned meeting must be given to each manager).

5. A meeting of the board of managers may be called by the chairman of the board of managers or any two (2) managers.

6. The board of managers shall meet at least two (2) times a year, at the place of the principal establishment of the company.

7. At least ten (10) days' notice of each meeting of the board of managers shall be given, specifying the matters to be dealt with at such meeting, unless all manager are present or represented and have waived the requirement of such notice to them.

8. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. The participation in a meeting by this means is equivalent to a participation in person at such meeting, unless a manager objects thereto. Minutes of the matters dealt with at a meeting of the board of managers shall be sufficient evidence thereof and of the observance of all necessary formalities, provided such minutes are certified by the chairman of the board of managers or, where the meeting of holders of A shares has not appointed such chairman, by a manager.

9. Resolutions of the board of managers may, instead of a meeting, be passed in writing - including by telegram, facsimile or telex transmission, or in the form of a message transmitted by any accepted means of communication and received or capable of being produced in writing - provided that all members of the board of managers sign the resolution to be passed.

10. The board of managers may only resolve upon the following matters whether entered into directly by the company or indirectly by a subsidiary of the company with the affirmative vote of at least two (2) A managers and two (2) B managers (hereinafter referred to as «Major Decision»):

a. the making of any changes or amendments to any agreement among the company's shareholders as well as to the articles of association or other organizational documents of the company or any subsidiary;

b. issuance of new equity in any subsidiary or the formation of any direct or indirect subsidiary by any member of the company or by any subsidiary;

c. the company or any subsidiary incurring any indebtedness for borrowed money or otherwise effecting any financing or pledging the credit of the company or of any subsidiary for the benefit of any other person (including by way of example, by executing any promissory note, evidence of indebtedness, guaranty or the like) or effecting any prepayment requiring a prepayment fee, modification or refinancing of any previously approved financing, or pledging any assets of the company or of any subsidiary or subjecting all or any portion of such assets to any mortgage or to any lien or any other encumbrance;

d. the company or any subsidiary entering into any transactions with any of its shareholders or their respective wholly owned subsidiaries;

e. the direct or indirect sale or acquisition of a real estate asset by the company or any subsidiary;

f. the company or any subsidiary directly or indirectly entering into any new development of any real estate asset or expansion of any existing real estate asset if such expansion requires the acquisition of additional property;

g. establishing the definition of the overall tenant mix guidelines of each asset owned by the company or any subsidiary and the basic minimum terms of major leases (including, without limitation, lease term, renewal periods, base or percentage rent, rights of first refusal, and termination rights and fees); for purposes of the foregoing, a «major lease» shall be defined as any leasehold encompassing five thousand (5,000) or more square meters of gross leaseable area in a real estate property;

h. replacement of CUSHMAN WAKEFIELD & HALEY AND BAKER as the company and any subsidiaries valuation/appraisal expert (being an independent international experienced third party real estate appraiser) of the company and any of its subsidiaries;

i. replacement of DELOITTE & TOUCHE as the company and any subsidiary auditors;

j. the definition of the annual tax planning for the company and any subsidiary, including, without limitation, the election of the presumed profit method or changing or making any other material tax election affecting the company and any subsidiary of the latter;

k. approval of the annual business plan for the company, its subsidiaries or any entity which the company owns interest of at least ten percent (10%) (collectively the «company's group»), including the approval of each property annual operating and capital expenditure budgets. Approval of any alteration of each property approved annual operation and capital expenditures budgets that results in an increase of operating costs higher than ten percent (10%) and negative variation of five percent (5%) or more in the net operating income;

l. approval of any dividends distribution or any other similar distribution from any subsidiary to the company or to any company's shareholders;

m. merging the company or any subsidiary with or into any other person or acquiring all or substantially all of the assets or equity interests of any other person;

n. making any election to dissolve or liquidate any subsidiary or making any election or decision under any bankruptcy or insolvency law affecting any subsidiary, or appointing a receiver or trustee for all or any portion of the assets of any subsidiary;

o. removing or replacing either the initial managers («director/gerente») of any subsidiary, establishing the salaries and other benefits payable to such managers («director/gerente») and entering into employment-related agreements with such managers («director/gerente»);

p. prosecute, waive, settle or compromise any claims or causes of action of the company or of any subsidiary against any third party (or parties) (other than related with tenant leases) in excess of R\$ 100,000.-(one hundred thousand Brazilian Reais), or agree on behalf of any member of the company's group to pay any disputed claims or causes of action against such member or confess any judgement against such member, unless (i) the payment of any such disputed claim, cause of action or judgement is less than R\$ 100,000.-(one hundred thousand Brazilian Reais or (ii) such matter is covered by insurance or (iii) actions related with tenant leases; and

q. enter into or terminating any employment consulting service agreement.

11. If a seat is vacant on the board of managers or a manager is unable to perform his duties, the remaining manager (s) shall be temporarily entrusted with the management of the company, provided that at least one A manager and one B manager are not absent or prevented from performing their duties. If all managers or the sole manager of a certain class are absent or prevented from performing their duties, the person appointed for that purpose by the meeting of holders of shares of the applicable class, shall be temporarily entrusted with the management of the company together with the manager(s) of the other class, or together with the person appointed by the meeting of holders of shares of the other class for the purpose of being temporarily entrusted with the management of the company."

Third resolution

The Sole Shareholder RESOLVED to amend article 10 of the Articles of Association of the Company, which shall forthwith read as follows:

" Art. 10. Representation.

1. The company will be bound towards third parties by the joint signature of two managers or by the joint signatures or single signature of any person to whom such signatory power has been delegated by the board of managers within the limits of such powers.

2. In the event of a conflict of interest between the company and one or more managers, the provisions of paragraph 1 of this article shall continue to apply unimpaired unless the general meeting has appointed one or more other persons to represent the company in the case at hand or in general in the event of such a conflict. A resolution of the board of managers with respect to a matter involving a conflict of interest with one or more managers in a private capacity shall be subject to the approval of the general meeting, but the absence of such approval shall not affect the authority of the board of managers or its members to represent the company."

Fourth resolution

The Sole Shareholder approved the re-qualification of the current managers of the Company, being (i) Mr. Jean Ernest Bodoni, manager, born in Brussels, Belgium, on 12 July 1949, having his professional address at 46A, avenue J.F. Kennedy, L1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and (ii) Mr. Adrian Perrins Ford, manager, born in London, United Kingdom, on 11 October 1948, having his professional address at Chad Wyche, Manor Road, Chagford, Devon TQ13 8AS, United Kingdom, as A managers of the Company, with immediate effect.

Fifth resolution

The Sole Shareholder approved the appointment of (i) Mr. Gabor Kacsoh, manager, born in Budapest, Hungary, on 18 June 1974, having his professional address at 32, rue Marie-Adelaide, L-2128 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, and (ii) Mr. Richard Brown, manager, born in Ottawa, Canada, on 3 December 1951, having his professional address at Developers Diversified Realty Corporation, 3300 Enterprise Parkway, USA 44122 Beachwood, Ohio, Unites States of America, as new B managers of the Company, with immediate effect and for an unlimited period.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand EURO (1.000,-EUR).

The undersigned notary, who understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing party's proxyholder known to the notary by name, first name, civil status and residence, the appearing party's proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt jour du mois de septembre,

Par devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Luxembourg (Grandduché de Luxembourg).

A comparu:

Sonae Sierra Brazil B.V. S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon les lois de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 18.200,-, ayant son siège social à 46A, Avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg,, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.462 (l'"Associé Unique"), représentée par Alexander Koch, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée le 16 septembre 2011. La procuration signée "ne varietur" par la partie comparante et par le notaire soussigné sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, représenté comme décrit ci-dessus déclare détenir l'intégralité des parts sociales de Parque D. Pedro 1 B.V. S.à r.l., ayant un capital social de EUR 18.200,-, ayant son siège social à 46A, Avenue J.-F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Blanche Moutrier, notaire à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg en date du 30 novembre 2004, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 171 en date du 24 février 2005 et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 104.463 (la "Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois suivant acte de Maître Blanche Moutrier, notaire à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg en date du 24 février 2005, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 627 en date du 29 juin 2005 (les "Statuts"). L'Associé Unique, représenté comme décrit ci-dessus, a reconnu être entièrement informé des résolutions à prendre sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Modification de l'article 8 des Statuts de la Société.
2. Modification de l'article 9 des Statuts de la Société.
3. Modification de l'article 10 des Statuts de la Société.
4. Requalification des gérants existants de la Société en gérants de catégorie A de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.
5. Nomination de (i) M. Gabor Kacsoh et (ii) M. Richard Brown comme nouveaux gérants de catégorie B de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.
6. Divers. L'Associé Unique a requis le notaire soussigné de documenter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique A DECIDE de modifier l'article 8 des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 8. Gestion.**

1. La société aura un conseil de gérance composé de deux (2) gérants de catégorie A et de deux (2) gérants de catégorie B.
2. L'assemblée générale nomme les gérants et peut à tout moment suspendre ou révoquer tout gérant avec ou sans motif.
3. La nomination d'un gérant de catégorie A ou de catégorie B aura lieu par une nomination obligatoire, nommant au moins deux personnes pour chaque poste vacant à occuper, et préparée par l'assemblée générale des actionnaires des parts sociales A ou des parts sociales B, respectivement, dans les trois (3) mois après que le poste vacant a été créé. Si une nomination obligatoire n'a pas été préparée au cours de la période susmentionnée, l'assemblée générale devra être sans restriction dans son choix. L'assemblée générale sera également sans restriction dans son choix si elle rend la nomination non obligatoire au moyen d'une résolution adoptée par au moins deux-tiers des voix, représentant plus de la moitié du capital social émis.
4. Le président du conseil de gérance devra être choisi par l'assemblée des associés de catégorie A après consultation des gérants A et des gérants B.
5. L'assemblée générale établit la rémunération (si besoin est) et les conditions de travail de chacun des gérants.»

Deuxième résolution

L'Associé Unique A DECIDE de modifier l'article 9 des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 9. Taches et Compétences.**

1. Sous réserve des limitations prévues par ces statuts, le conseil de gérance est chargé de la gestion de la société.
2. Les gérants devront convenir de leurs taches respectives, à moins que l'assemblée générale n'ait défini ces taches dans le règlement de gestion.

A moins que ces statuts n'en disposent autrement, les résolutions du conseil de gérance requièrent le vote affirmatif de la majorité des gérants présents ou représentés lors de la réunion, mais toujours avec le vote de deux (2) gérants de catégorie A. En cas d'égalité pendant la procédure de vote, le président du conseil de gérance émettra un second vote

ou voix prépondérante (excepté pour les décisions impliquant un vote relatif aux Décisions Principales comme décrit dans l'article 9, paragraphe 10).

3. Le quorum concernant les réunions du conseil de gérance s'élèvera à au moins deux (2) voix de gérants de catégorie A présents ou représentés. Le quorum concernant les réunions du conseil de gérance impliquant un vote relatif aux Décisions Principales comme décrit dans l'article 9, paragraphe 10, s'élèvera à au moins deux (2) voix de gérants de catégorie A et deux (2) voix de gérants de catégorie B présents ou représentés.

4. Si le conseil de gérance ne se réunit pas à la première convocation (une notification de la réunion ayant été annoncée), une telle réunion ne pourra être tenue et une assemblée reportée devra être convoquée par la majorité des présents, à tenir à une date pas plus tôt que le dixième jour ouvrable et pas plus tard que le quinzième jour ouvrable après la première convocation (et la notification de la réunion reportée devra être donnée à chaque gérant).

5. Une réunion du conseil de gérance peut être convoquée par le président du conseil de gérance ou par n'importe lequel des deux (2) gérants.

6. Le conseil de gérance devra se réunir au moins deux (2) fois par an, à l'établissement principal de la société.

7. Au moins dix (10) jours de préavis sera donné pour chaque réunion du conseil de gérance, dans lequel sera indiqué les sujets à traiter lors de cette réunion, à moins que tous les gérants soient présents ou représentés et aient renoncé à ce préavis.

8. Chaque gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication comparable grâce auquel les membres participants à la réunion peuvent se comprendre réciproquement et peuvent communiquer avec les autres. La participation à une réunion par ce moyen équivaut à une participation en personne à moins qu'un gérant ne s'y oppose. Les procès-verbaux paraphés par le président du conseil de gérance ou si l'assemblée générale des associés A n'a pas désigné de président, par un gérant, constituent une preuve suffisante de la discussion et du respect de toutes les formalités nécessaires.

9. Les décisions du conseil de gérance peuvent, à la place d'une réunion, également être prises de manière écrite -y compris par télégramme, télécopie, et télex, ainsi que par tout autre canal courant de communication, et être reçues par écrit ou susceptibles de reproduction écrite -à condition que tous les membres du conseil de gérance signent la décision à prendre.

10. Le conseil de gérance peut uniquement décider des sujets suivants soumis directement par la société ou indirectement par une filiale de la société avec le vote affirmatif d'au moins deux (2) gérants de catégorie A et de deux (2) gérants de catégorie B (ci-après visés comme: «Décision Principale»):

a. la réalisation de tout changement ou modification de tout accord entre les associés de la société ainsi que des statuts ou d'autres documents d'organisation de la société ou de toute filiale;

b. l'émission de nouveaux titres (actifs) dans toute filiale ou la création directe ou indirecte d'une filiale par n'importe quel membre de la société ou par n'importe quelle filiale;

c. la société ou toute filiale encourant un endettement pour l'argent emprunté ou effectuant tout financement ou mettant en gage le degré de solvabilité de la société ou de toute filiale au profit de toute autre personne (y compris à titre d'exemple, en exécutant toute reconnaissance de dettes, preuves de l'endettement, garantie ou similaire) ou effectuant tout repaiement par anticipation exigeant des frais de repaiement anticipatif, modification ou refinancement de tout financement antérieurement approuvé, ou mettre en gage tout actif de la société ou de toute filiale ou la soumission de paiement par anticipation des honoraires, la modification ou le refinancement de tous ou de toute partie de tels actifs à toute hypothèque ou à tout privilège ou à toute autre charge.

d. la société ou toute filiale entrant dans toutes transactions avec un de ses associés ou de leurs filiales respectives entièrement détenues.

e. la vente ou l'acquisition directe ou indirecte de biens immobiliers par la société ou par toute filiale.

f. la société ou toute filiale entrant directement ou indirectement dans tout nouveau développement de bien immobilier ou l'expansion de tout bien immobilier existant si une telle expansion requiert l'acquisition d'une propriété additionnelle;

g. l'établissement de la définition de toutes les directives globales de mélange de locataire, de chaque bien possédé par la société ou toute filiale et les conditions minimums de base des baux principaux (comprenant sans limitation, fin de bail, périodes de renouvellement, assiette ou pourcentage de location, droit de premier refus, et droit de résiliation et honoraires); aux fins de ce qui précède un «bail principal» correspondra à une surface de cinq mille (5.000) mètres carrés ou plus d'un secteur locatif brut dans une propriété immobilière;

h. remplacement de CUSHMAN WAKEFIELD & HALEY ET BAKER en tant qu'expert en matière d'évaluation de la société et chaque filiale (étant un expert indépendant à expérience internationale) de la société et de chacune de ses filiales;

i. remplacement de DELOITTE & TOUCH en tant qu'auditeur de la société et de chacune de ses filiales;

j. définition de la planification des impôts annuels de la société et de chaque filiale, y compris, sans limitation, l'élection de la méthode présumée de bénéfice ou de changer ou de faire tout autre choix fiscal matériel affectant la société et chaque filiale; k approbation du plan annuel d'affaires de la société, de ses filiales ou de toute entité dans laquelle la société détient au moins dix pour cent (10%) d'intérêts (collectivement le «groupe de la société»), y compris l'approbation des budgets d'exploitation annuels de propriété et des budgets de dépenses d'investissement. L'approbation de tout chan-

gement dans le budget d'exploitation annuel et dans les budgets dépenses d'investissement ayant pour conséquence une augmentation des frais d'exploitation dépassant dix pourcent (10%) et une variation négative de cinq pourcent (5%) ou plus du revenu net d'exploitation;

l. approbation de toute distribution de dividendes ou de toute autre distribution similaire de toute filiale à la société ou à tous les associés de la société;

m. fusion de la société ou toute filiale avec ou dans toute autre personne ou l'acquisition de tous ou presque tous les capitaux ou intérêts de capitaux propres de toute autre personne;

n. réaliser toute élection pour dissoudre ou liquider toute filiale ou prenant toute élection ou décision en vertu de toute loi de faillite ou d'insolvabilité affectant toute filiale, ou nommer un récepteur ou un administrateur pour tout ou partie des capitaux de chaque filiale;

o. destitution ou remplacement des gérants initiaux («director/gerente») de chaque filiale, établissement des salaires et des autres bénéfices payables à ces gérants («director/gerente») et l'entrée dans des contrats de travail avec ces gérants («director/gerente»);

p. poursuivre, écarter, arranger ou compromettre toute réclamation ou motifs de l'action de la société ou de toute filiale contre n'importe quel tiers (ou parties) (autre que connexe avec des baux de locataire) au-dessus de R\$ 100.000,- (cent mille Reais Brésiliens), ou accepter au nom de n'importe quel membre du groupe de la société de payer toutes les réclamations contestées ou des causes de l'action contre un tel membre ou admettre n'importe quel jugement contre un tel membre, à moins que (i) le paiement d'une telle réclamation contestée ou les motifs de l'action ou le jugement soient inférieur à R\$ 100.000,-(cent mille Reais Brésiliens) ou (ii) qu'une telle action soit couverte par l'assurance ou (iii) que les actions concernent des baux de locataire; et

q. la conclusion ou le terme de tout contrat de travail de service de conseil.

11. En cas de vacance de poste au conseil de gérance ou d'empêchement d'un gérant de remplir ses devoirs, le(s) gérant(s) subsistant(s) est/sont chargé(s) de toute la gestion à condition qu'au moins un gérant de catégorie A et un gérant catégorie B ne soient pas absents ou empêchés d'accomplir leurs devoirs. En cas d'absence ou d'empêchement de tous les gérants ou de l'unique gérant d'une catégorie soit absent ou empêché d'accomplir leurs devoirs, la personne nommée par l'assemblée générale de parts sociales de la catégorie concernée détiendra la gestion provisoire de la société ensemble avec les gérants de l'autre catégorie, ou conjointement avec la personne nommée par l'assemblée générale des actionnaires de l'autre catégorie pour la gestion temporaire de la société.»

Troisième résolution

L'Associé Unique A DECIDE de modifier l'article 10 des Statuts de la Société, qui aura dorénavant la teneur suivante:

« Art. 10. Représentation.

1. La société sera engagée envers les tiers par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature conjointe ou la signature unique de n'importe quelle personne à laquelle a été délégué un tel pouvoir de signature par le conseil de gérance dans les limites de tels pouvoirs.

2. Dans le cas d'un conflit d'intérêt entre la société et un ou plusieurs de ses gérants, les dispositions du paragraphe 1^{er} de cet article resteront applicables de la même manière, à moins que l'assemblée générale nomme une ou plusieurs autres personnes pour représenter la société dans ce cas précis, ou en général, dans le cas d'un tel conflit. Une résolution du conseil de gérance concernant un problème impliquant un conflit d'intérêt avec un ou plusieurs gérants à titre privé devra être sujette à l'approbation de l'assemblée générale, mais l'absence d'une telle approbation ne devra pas affecter l'autorité du conseil de gérance ou de ses membres pour représenter la société.».

Quatrième résolution

L'Associé Unique a approuvé la requalification des gérants existants de la Société, étant (i) M. Jean Ernest Bodoni, gérant, né à Bruxelles, Belgique, le 12 juillet 1949, demeurant professionnellement à 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et (ii) M. Adrian Perrins Ford, gérant, né à Londres, Royaume Uni, le 11 octobre 1948, demeurant professionnellement à Chad Wyche, Manor Road, Chagford, Devon TQ13 8AS, Royaume Uni, comme gérants de catégorie A de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Cinquième résolution

L'Associé Unique a approuvé la nomination de (i) M. Gabor Kacsoh, gérant, né à Budapest, Hongrie, le 18 juin 1974, demeurant professionnellement à 32, rue Marie-Adelaide, L-2128 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et (ii) M. Richard Brown, gérant, né à Ottawa, Canada, le 3 décembre 1951, demeurant professionnellement chez Developers Diversified Realty Corporation, 3300 Enterprise Parkway, USA 44122 Beachwood, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, comme nouveaux gérants de catégorie B de la Société, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée

Estimation des coûts

Les frais, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société à la suite de cet acte notarié sont estimés approximativement à mille EURO (EUR 1.000,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la partie contractante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande de la partie contractante et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Le présent acte notarié a été constitué au Luxembourg, le jour indiqué sur l'acte.

L'acte ayant été lu à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, usuel, état civil et demeure, cette personne a signé avec nous, le notaire, le présent acte.

Signé: Koch, GRETHEN

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2011. Relation: LAC/2011/41744. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

Le Receveur (signé): SANDT.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 30 septembre 2011.

Référence de publication: 2011135863/359.

(110156857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Natur System S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 74.215.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011138354/9.

(110160074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

PFMR Immo Invest S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.583.

EXTRAIT

Suite à l'assemblée générale de European Direct Property Fund (RCS B 107.629) du 16 juin 2011, il apparaît que:

- Banque Degroof Luxembourg S.A. (RCS B 25.459) a fait un apport en nature de 100 parts sociales de la société PFMR IMMO INVEST Sàrl à European Direct Property Fund.

European Direct Property Fund est donc désormais l'associé unique de la société PFMR IMMO INVEST Sàrl.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 2011.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BNP PARIBAS Real Estate Investment Management Luxembourg S.A. en abrégé «BNPP REIM Lux S.A.»

Benoît LEJEUNE / Arnaud SCHREIBER

Référence de publication: 2011138383/17.

(110159740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

NSS New Luxco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 143.660.

Par résolutions prises en date du 19 septembre 2011, le conseil d'administration a pris les décisions suivantes:

- Nomination de Thakore Trishul, Administrateur de catégorie A, ayant son adresse professionnelle au 180 Piccadilly, W1J9ER Londres, Royaume-Uni, en tant que Président de la société, avec effet rétroactif au 29 avril 2011

- Transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet immédiat

- L'adresse professionnelle de Dundon Alan, Administrateur de catégorie B, a changé depuis le 1^{er} septembre 2011 et se trouve dorénavant au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Référence de publication: 2011138358/16.

(110160200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

NTC-Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 69, rue de Merl.
R.C.S. Luxembourg B 105.555.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011138360/9.

(110160255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Oronte S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 97.351.

Le Bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011138362/10.

(110160181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Senior Preferred Investments SA, Société Anonyme de Titrisation.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 137.640.

*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la société en date du 6 octobre 2011
(l'"Assemblée")*

L'Assemblée accepte la démission de James Macdonald en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 6 octobre 2011.

L'Assemblée décide de nommer la personne suivante en tant que nouvel administrateur de la Société, avec effet au 6 octobre 2011 et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2015:

- Laurent Bélik, né le 2 septembre 1974 à Ixelles, Belgique avec adresse professionnelle au 9B, Boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg;

À Luxembourg, le 10 octobre 2011.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2011139012/19.

(110160568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2011.

SwissCaps Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: CHF 200.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 110.638.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société le 6 octobre 2011

Il résulte du procès-verbal des résolutions de l'associé unique du 6 octobre 2011:

De nommer avec effet immédiat, PricewaterhouseCoopers, ayant son siège social à 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que personne chargée du contrôle des comptes annuels ("Réviseur d'entreprises agréé"), pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Pour la Société

Jana Oleksy

Gérante

Référence de publication: 2011138419/18.

(110159900) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

**Doedijns International S.à.r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Ewing International S.à.r.l.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 162.699.

In the year two thousand eleven, on the thirteen of September,

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of "DOEDIJNS INTERNATIONAL S.A R.L.", (here after the "Company"), a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 35, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg number B 162.699, incorporated by deed enacted on 29 July 2011, not yet published and which has been amended for the last time by deed enacted on 23 August 2011.

The meeting is opened at 10.30 am, with Mrs. Catherine Desso, "avocat à la Cour", with professional address at L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich in the chair.

The chairman appoints as secretary and the meeting elects as scrutineer Mrs. Marilia Azevedo, "employée privée", with professional address in L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, all the shares, representing the whole capital of the corporation, are represented and all the shareholders represented declare that they have had notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, and agree to waive the notices requirements.

III.- The present meeting is duly constituted and can therefore validly deliberate on the following agenda:

Agenda

1.- Decision to create 9 (nine) classes of redeemable shares being Class A preferred shares, Class B preferred shares, Class C preferred shares, Class D preferred shares, Class E preferred shares, Class F preferred shares, Class G preferred shares, Class H preferred shares and Class I preferred shares, all with a par value of 1.-EUR (one euro).

2.- Decision to convert the existing 12,500 (twelve thousand five hundred) currently existing shares into 12,500 (twelve thousand five hundred) ordinary shares.

3.- Decision to increase the corporate capital by an amount of 839,529.-EUR (eight hundred thirty nine thousand five hundred twenty nine euros) so as to raise it from its current amount of 12,500.-EUR (twelve thousand five hundred euros) to 852,029.-EUR (eight hundred fifty two thousand and twenty nine euros) by the issue of 839,529.-EUR (eight hundred thirty nine thousand five hundred twenty nine) new shares of classes A to I, having a par value of 1.-EUR (one euro) each, by contribution in cash. - Subscription and payment of the new shares.

4.- Subsequent amendment and restatement of article 8 of the articles of association.

After deliberation, the Meeting unanimously resolved to adopt the following resolutions:

First resolution:

The shareholders unanimously decide to create 9 (nine) classes of redeemable shares being Class A preferred shares, Class B preferred shares, Class C preferred shares, Class D preferred shares, Class E preferred shares, Class F preferred shares, Class G preferred shares, Class H preferred shares and Class I preferred shares, all with a par value of 1.-EUR (one euro).

Second resolution:

The shareholders unanimously decide to convert the 12,500 (twelve thousand five hundred) currently existing shares into 12,500 (twelve thousand five hundred) ordinary shares.

Third resolution:

The shareholders unanimously decide to increase the subscribed capital of the Company by an amount of 839,529 (eight hundred thirty nine thousand five hundred twenty nine euros) so as to raise it from its current amount of 12,500.-EUR (twelve thousand five hundred euros) to 852,029.EUR (eight hundred fifty two thousand and twenty nine euros) by the issue of 839,529 (eight hundred thirty nine thousand five hundred twenty nine euros) new shares classes A to I, as follows:

- 93,281 redeemable Class A preferred shares, having a par value of 1.-EUR (one euro) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;

- 93,281 redeemable Class B preferred shares, having a par value of 1.-EUR (one euro) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;

- 93,281 redeemable Class C preferred shares, having a par value of 1.-EUR (one euro), to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;

- 93,281 redeemable Class D preferred shares, having a par value of 1.-EUR (one euro) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;

- 93,281 redeemable Class E preferred shares, having a par value of 1.-EUR (one euro) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;

- 93,281 redeemable Class F preferred shares, having a par value of 1.-EUR (one euro) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;

- 93,281 redeemable Class G preferred shares, having a par value of 1.-EUR (one euro) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;

- 93,281 redeemable Class H preferred shares, having a par value of 1.-EUR (one euro) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;

- 93,281 redeemable Class I preferred shares, having a par value of 1.-EUR (one euro) each, to be fully paid-up at par value, by contribution in cash;

to be issued with a share premium of an aggregate amount of 7,555,738.-EUR (seven million five hundred fifty five thousand seven hundred thirty eight euros).

The shareholder, INDUSTRI KAPITAL 2007 LIMITED, with registered office as at 30-32 New Street, St. Helier, Jersey Channel Islands JE2 3RA acting in its capacity as general partner of the Industri Kapital 2007 GP LP which in turn is the General Partner of the following Limited Partnerships, all governed under the Law of England and Wales: Industri Kapital 2007 Limited Partnerships I to IV and also acting as agent of Alpha IAB Co-Investment AB (here-after "IK 2007") declares to subscribe the new shares as follows:

Subscriber		Redeemable Class A preferred shares	Redeemable Class B preferred shares	Redeemable Class C preferred shares	Redeemable Class D preferred shares
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I		22,292	22,292	22,292	22,292
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II		21,031	21,031	21,031	21,031
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III		23,430	23,430	23,430	23,430
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV		26,250	26,250	26,250	26,250
Alpha IAB Co-Investment AB		278	278	278	278
TOTAL		93,281	93,281	93,281	93,281
Subscriber	Redeemable Class E preferred shares	Redeemable Class F preferred shares	Redeemable Class G preferred shares	Redeemable Class H preferred shares	Redeemable Class I preferred shares
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22,292	22,292	22,292	22,292	22,292
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21,031	21,031	21,031	21,031	21,031
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23,430	23,430	23,430	23,430	23,430
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26,250	26,250	26,250	26,250	26,250
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278	278	278	278
TOTAL	93,281	93,281	93,281	93,281	93,281

Intervention - Subscription - Payment

Therefore has intervened IK 2007, here represented by Mrs. Catherine Dessoy, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal;

Who declared, in its here above capacity, to subscribe to the new shares and to have them fully paid up by payment in cash, as follows:

Redeemable Class A preferred shares:

Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22,292	22,292.-

Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21,031	21,031.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23,430	23,430.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26,250	26,250.-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278.-
TOTAL	93,281	93,281.-
Redeemable Class B preferred shares:		
Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22,292	22,292.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21,031	21,031.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23,430	23,430.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26,250	26,250.-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278.-
TOTAL	93,281	93,281.-
Redeemable Class C preferred shares:		
Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22,292	22,292.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21,031	21,031.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23,430	23,430.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26,250	26,250.-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278.-
TOTAL	93,281	93,281.-
Redeemable Class D preferred shares:		
Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22,292	22,292.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21,031	21,031.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23,430	23,430.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26,250	26,250.-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278.-
TOTAL	93,281	93,281.-
Redeemable Class E preferred shares:		
Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22,292	22,292.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21,031	21,031.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23,430	23,430.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26,250	26,250.-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278.-
TOTAL	93,281	93,281.-
Redeemable Class F preferred shares:		
Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22,292	22,292.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21,031	21,031.-

Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23,430	23,430.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26,250	26,250.-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278.-
TOTAL	93,281	93,281.-
Redeemable Class G preferred shares:		
Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22,292	22,292.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21,031	21,031.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23,430	23,430.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26,250	26,250.-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278.-
TOTAL	93,281	93,281.-
Redeemable Class H preferred shares:		
Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22,292	22,292.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21,031	21,031.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23,430	23,430.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26,250	26,250.-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278.-
TOTAL	93,281	93,281.-
Redeemable Class I preferred shares:		
Subscriber	Shares	Amount of the subscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22,292	22,292.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21,031	21,031.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23,430	23,430.-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26,250	26,250.-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278.-
TOTAL	93,281	93,281.-

All of these shares have been fully paid up with a share premium of an aggregate amount of 7,555,738.EUR (seven million five hundred fifty five thousand seven hundred thirty eight euros), so that from now on the Company has at its free and entire disposal the amount of 839,529.-EUR (eight hundred thirty nine thousand five hundred twenty nine euros) plus a share premium of 7,555,738.-EUR (seven million five hundred fifty five thousand seven hundred thirty eight euros), as was certified to the undersigned notary.

Fourth resolution:

Subsequently to these resolutions, the meeting decides to amend and to restate article 8 of the articles of association in order to give it the following content:

" Art. 8.

8.1. The Company's corporate capital is fixed at 852,029.-EUR (eight hundred fifty two thousand and twenty nine euros) represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) ordinary shares (the «Ordinary Shares»), 93,281 (ninety three thousand two hundred eighty one) redeemable class A preferred shares (the «Class A Preferred Shares»), 93,281 (ninety three thousand two hundred eighty one) redeemable class B preferred shares (the «Class B Preferred Shares»), 93,281 (ninety three thousand two hundred eighty one) redeemable class C preferred shares (the «Class C Preferred Shares»), 93,281 (ninety three thousand two hundred eighty one) redeemable class D preferred shares (the «Class D Preferred Shares»), 93,281 (ninety three thousand two hundred eighty one) redeemable class E preferred shares (the «Class E Preferred Shares»), 93,281 (ninety three thousand two hundred eighty one) redeemable class F preferred shares (the «Class F Preferred Shares»), 93,281 (ninety three thousand two hundred eighty one) redeemable class G preferred shares (the «Class G Preferred Shares»), 93,281 (ninety three thousand two hundred eighty one) redeemable class H

preferred shares (the «Class H Preferred Shares»), 93,281 (ninety three thousand two hundred eighty one) redeemable class I preferred shares (the «Class I Preferred Shares»), of a nominal value of 1.-EUR (one euro) each, all fully subscribed and entirely paid up.

The Ordinary Shares and the Preferred Shares are hereafter together referred to as a «share» or the «shares».

At the moment and as long as all the shares are held by only one shareholder, the Company is a one man company («société unipersonnelle») in the meaning of Article 179 (2) of the Law. In this contingency Articles 200-1 and 200-2, among others, will apply, this entailing that each decision of the sole shareholder and each contract concluded between him and the Company represented by him shall have to be established in writing.

8.2. Repurchase

8.2.1 -The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares provided that such cancellation relates to the whole of one or more classes of Preferred Shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such Class(es).

8.2.2 -In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of one or more Classes of Preferred Shares, the holders of shares of the repurchased and cancelled Class(es) of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share (as defined herebelow) for each share of the relevant Class(es) held by them and cancelled.

8.2.3 Each Class of Preferred Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class, in case of redemption of such class, to the Available Amount. The determination of the Available Amount for the redemption and the relevant period to which the class relates for such redemption will be decided by the shareholders in accordance with the following provisions:

- The period for Class A Preferred Shares is the period starting on the day of incorporation and ending on the Interim Account Date for the Class A 2012 Interim Accounts (the «Class A Period»);
- The period for Class B Preferred Shares is the period starting on the day after the Class A Period and ending on the Interim Account Date for the Class B 2013 Interim Accounts (the «Class B Period»);
- The period for Class C Preferred Shares is the period starting on the day after the Class B Period and ending on the Interim Account Date for the Class C 2014 Interim Accounts (the «Class C Period»);
- The period for Class D Preferred Shares is the period starting on the day after the Class C Period and ending on the Interim Account Date for the Class D 2015 Interim Accounts (the «Class D Period»);
- The period for Class E Preferred Shares is the period starting on the day after the Class D Period and ending on the Interim Account Date for the Class E 2016 Interim Accounts (the «Class E Period»);
- The period for Class F Preferred Shares is the period starting on the day after the Class E Period and ending on the Interim Account Date for the Class F 2017 Interim Accounts (the «Class F Period»);
- The period for Class G Preferred Shares is the period starting on the day after the Class F Period and ending on the Interim Account Date for the Class G 2018 Interim Accounts (the «Class G Period»);
- The period for Class H Preferred Shares is the period starting on the day after the Class G Period and ending on the Interim Account Date for the Class H 2019 Interim Accounts (the «Class H Period»);
- The period for Class I Preferred Shares is the period starting on the day after the Class H Period and ending on the Interim Account Date for the Class I 2020 Interim Accounts (the «Class I Period»);

8.2.4 -In the event a Class of Preferred Shares has not been repurchased and cancelled within the relevant Class Period, the holders of such class shall become entitled, in case of a redemption and cancellation of the relevant class, to the Available Amount for a new period (the «New Period») which shall start on the date after the latest Class Period (or as the case may be the immediately preceding New Period of another class) and end on the Interim Account Date of the Interim Accounts prepared for the repurchase and cancellation of such Class of Preferred Shares, provided that if there is no Interim Account Date for such Class, the Period of such Class will end on the last day of the third month following the first year end after the start date of such New Period. The first New Period shall start on the date after the Class I Period and the Classes of Preferred Shares not repurchased and not cancelled in their Period as per article 8.2.3 shall come in the order of Class A to Class I (to the extent not previously repurchased and cancelled).

8.2.5 - In the case of redemption of a Class of Preferred Shares, the holders of such Class of Preferred Shares shall receive the Cancellation Value per Share provided that where the Cancellation Value per Share so determined exceeds the Available Cash per Share, the Cancellation Value per Share shall be equal to the Available Cash per Share.

Any amendments to the present article 8.2 shall be subject to the unanimous decision of the general shareholders' meeting (if any) to be held with a 100% quorum of all shares in issue.

8.3. Dividends

The holders of each Class of Preferred Shares shall be entitled, during the existence of the relevant Class of shares, to receive a fixed annual cumulative preferential dividend, which will only be payable at the redemption and cancellation of the relevant Class of shares or upon liquidation of the Company, as follows:

Class A Preferred Shares: zero point ten per cent (0.10%) of the par value of the Class A Preferred Shares held by them;

Class B Preferred Shares: zero point fifteen per cent (0.15%) of the par value of the Class B Preferred Shares held by them;

Class C Preferred Shares: zero point twenty per cent (0.20%) of the par value of the Class C Preferred Shares held by them;

Class D Preferred Shares: zero point twenty five per cent (0.25%) of the par value of the Class d Preferred Shares held by them;

Class E Preferred Shares: zero point thirty per cent (0.30%) of the par value of the Class E Preferred Shares held by them;

Class F Preferred Shares: zero point thirty-five per cent (0.35%) of the par value of the Class F Preferred Shares held by them;

Class G Preferred Shares: zero point forty per cent (0.40%) of the par value of the Class G Preferred Shares held by them;

Class H Preferred Shares: zero point forty-five per cent (0.45%) of the par value of the Class H Preferred Shares held by them;

Class I Preferred Shares: the remainder of any dividend distribution;

8.4 - Share premium

Any available share premium shall be distributable.

8.5 - Modification of share capital

The corporate capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by decision of the general shareholders' meeting, in accordance with article 16 of these articles of association and within the limits provided for by article 199 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

8.6 - Transfer, Acquisition and Subscription to Shares

Any transferee of, new subscriber to, acquirer or otherwise a shareholder of the Company's shares must at all times acquire, subscribe to or otherwise hold shares in all of the Company's classes of shares without exception. Therefore, no transferee, new subscriber, acquirer or otherwise shareholder may at any time hold shares in one or more of the Company's classes of shares without holding the same proportion of shares in all other existing classes of the Company's shares.

Subject to the provisions set forth in article 189 of the law of 10 August 1915 and the terms of any shareholders' agreement that may be in force among the Company's shareholders from time to time, shares may be freely transferred to the extent that each transferring shareholder must, following any such transfer, hold the same proportion of shares in each of the classes of shares held. For the avoidance of doubt, a sale of shares by a shareholder of one class of shares triggers a sale of shares, in the same proportion, of any other class of shares held.

8.7 - Voting rights – Distributions

Each share, either Ordinary Share or Preferred Share, confers an identical voting right and each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Save as provided in this article 8.3, each share shall rank *pari passu* with every other share and shall entitle its owner to equal rights to any distribution of dividends.

8.8 - Indivisibility of Shares

Towards the Company, the shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

8.9 - Definitions

Available Cash: Means all the cash held by the Company (except for cash on term deposits with a remaining maturity exceeding 6 months), any readily marketable money market instruments, bonds and notes and any receivable which in the opinion of the Board will be paid to the Company in the short term LESS any indebtedness or other debt of the Company payable in less than 6 months determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be).

Available Cash per Share: Means in respect of a Class of Shares, the Available Cash divided by the number of Preferred Shares in issue in the Class to be repurchased and cancelled.

Cancellation Value per Share: means the nominal value per Preferred Share to be cancelled plus Available Amount divided by the Number of Preferred Shares in issue in the Class to be repurchased and cancelled.

Class A Interim 2012 Accounts: Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class A Preferred Shares.

Class B Interim 2013 Accounts: Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class B Preferred Shares.

Class C Interim 2014 Accounts: Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class C Preferred Shares.

Class D Interim 2015 Accounts: Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class D Preferred Shares.

Class E Interim 2016 Accounts: Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class E Preferred Shares.

Class F Interim 2017 Accounts: Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class F Preferred Shares.

Class G Interim 2018 Accounts: Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class G Preferred Shares.

Class H Interim 2019 Accounts: Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class H Preferred Shares.

Class I Interim 2020Accounts: Means the Interim Accounts for the repurchase and cancellation of the Class I Preferred Shares.

Class Period: Means Class A Period, Class B Period, Class C Period, Class D Period, Class E Period, Class F Period, Class G Period Class H Period, Class I Period.

Available Amount means (without double counting) total amount of net profits of the Company (including carried forward profits if any), but (i) less the results of any losses (including carried forward losses if any) expressed as a positive, minus any freely distributable share premium and reserves and (ii) less any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of the law of 10 August 1915 on commercial companies (as amended) or of the articles of association) determined on the basis of the Interim Accounts relating to the relevant Class Period (or New Period, as the case may be).»The Available Amount shall then be calculated in accordance with the following formula:

$$AA = P - (L - R) - LR$$

Whereby:

AA = Available Amount

P = Net profits of the Company (including carried forward profits if any)

L = Losses (including carried forward losses if any)

LR = Any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the law of 10 August 1915 (as amended) or to the articles of association

R = Any freely distributable share premium and reserves

For the avoidance of doubt, the dividends payable in accordance with the provisions of article 8.3 above are included in the Available Amount.

Interim Accounts: Means the interim accounts of the Company as at the relevant interim Account Date.

Interim Account Date: Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Preferred Shares, provided that such date may not be later than the last day of the third month after the first year end following the start date of the relevant period.

8.10. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is further authorised and empowered to issue convertible bonds or not, or assimilated instruments or bonds with subscription rights or to issue any debt financial instruments convertible or not, into shares under the conditions to be set by the manager or, in case of plurality of managers, the board of managers, provided however that, in case of convertible bonds or assimilated instruments, these bonds or instruments are not be issued to the public and that upon conversion, article 189 of the law of 10th August 1915, as amended, on commercial companies, will be complied with."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately five thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned at 11.00 a.m.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le treize septembre

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "DOEDIJNS INTERNATIONAL S.A R.L.", ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 35, allée Scheffer, ci-après «la Société», inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 162.699, constituée suivant acte reçu le 29 juillet 2011, non encore publiés, dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 23 août 2011.

L'assemblée est ouverte à 10 heures 30 et présidée par Maître Catherine Dessoy, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Marilia Azevedo, Employée privée, avec adresse professionnelle à L-1461 Luxembourg, 31, rue d'Eich.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Il appert de la liste de présence que toutes les parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée et que tous les actionnaires représentés reconnaissent avoir eu connaissance de l'ordre du jour avant la présente assemblée; il a pu donc être fait abstraction des convocations d'usage.

III. La présente assemblée est dûment constituée et peut dès lors valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1.- Décision de créer 9 (neuf) classes de parts sociales rachetables à savoir des parts sociales privilégiées de classe A, les parts sociales privilégiées de classe B, les parts sociales privilégiées de classe C, les parts sociales privilégiées de classe D, les parts sociales privilégiées de classe E, les parts sociales privilégiées de classe F, les parts sociales privilégiées de classe G, les parts sociales privilégiées de classe H, les parts sociales privilégiées de classe I, toutes ayant une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune.

2.- Décision de convertir les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales existantes en 12.500 (douze mille cinq cents) parts ordinaires.

3.- Décision d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 839.529,-EUR (huit cent trente-neuf mille cinq cent vingt-neuf euros) pour le porter de son montant actuel de 12.500,-EUR (douze mille cinq cents euros) à 852.029,-EUR (huit cent cinquante-deux mille zéro vingt-neuf euros) par l'émission de 839.529 (huit cent trente-neuf mille cinq cent vingt-neuf) nouvelles parts sociales rachetables de classes A à I, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune, par apport en numéraire. – Souscription et paiement des nouvelles parts sociales.

4.- Modification subséquente et refonte complète de l'article 8 des statuts.

Après avoir délibéré, l'Assemblée prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide de créer 9 (neuf) classes de parts sociales rachetables à savoir des parts sociales privilégiées de classe A, les parts sociales privilégiées de classe B, les parts sociales privilégiées de classe C, les parts sociales privilégiées de classe D, les parts sociales privilégiées de classe E, les parts sociales privilégiées de classe F, les parts sociales privilégiées de classe G, les parts sociales privilégiées de classe H, les parts sociales privilégiées de classe I, toutes ayant une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de convertir les 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales existantes en 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires.

Troisième résolution:

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de 839.529,-EUR (huit cent trente-neuf mille cinq cent vingt-neuf euros) pour le porter de son montant actuel de 12.500,-EUR (douze mille cinq cents euros) à 852.029,-EUR (huit cent cinquante-deux mille vingt-neuf euros) par l'émission de 839.529 (huit cent trente-neuf mille cinq cent vingt-neuf) nouvelles parts sociales rachetables de classes A à I comme suit:

- 93.281 parts sociales rachetables privilégiées de Classe A, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune par apport en numéraire;

- 93.281 parts sociales rachetables privilégiées de Classe B, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune par apport en numéraire;

- 93.281 parts sociales rachetables privilégiées de Classe C, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune par apport en numéraire;

- 93.281 parts sociales rachetables privilégiées de Classe D, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune par apport en numéraire;

- 93.281 parts sociales rachetables privilégiées de Classe E, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune par apport en numéraire;

- 93.281 parts sociales rachetables privilégiées de Classe F, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune par apport en numéraire;

- 93,281 parts sociales rachetables privilégiées de Classe G, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune par apport en numéraire;

- 93.281 parts sociales rachetables privilégiées de Classe H, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune par apport en numéraire;

- 93.281 parts sociales rachetables privilégiées de Classe I, d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune par apport en numéraire;

à émettre avec une prime d'émission d'un montant global de 7,555,738,-EUR (sept millions cinq cent cinquante-cinq mille sept cent trente-huit euros);

L'actionnaire, INDUSTRI KAPITAL 2007 LIMITED, ayant son siège social au 30-32 New Street, St. Helier, Jersey Channel Islands JE2 3RA, agissant en sa qualité de «General Partner» de Industri Kapital 2007 GP LP, lui-même agissant en sa qualité de «General Partner» des «Limited Partnerships» suivants, régis par le droit anglais: Industri Kapital 2007 Limited Partnership I à Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV, ainsi qu'en tant qu'Attorney de Alpha IAB Co-Investment AB (ci-après «IK 2007»), déclare souscrire les nouvelles parts sociales comme suit:

Souscripteur	Parts sociales rachetables de classe A	Parts sociales rachetables de classe B	Parts sociales rachetables de classe C	Parts sociales rachetables de classe D	
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22.292	22.292	22.292	22.292	
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21.031	21.031	21.031	21.031	
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23.430	23.430	23.430	23.430	
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26.250	26.250	26.250	26.250	
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278	278	278	
TOTAL	93.281	93.281	93.281	93.281	
Souscripteur	Parts sociales rachetables de classe E	Parts sociales rachetables de classe F	Parts sociales rachetables de classe G	Parts sociales rachetables de classe H	Parts sociales rachetables de classe I
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22.292	22.292	22.292	22.292	22.292
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21.031	21.031	21.031	21.031	21.031
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23.430	23.430	23.430	23.430	23.430
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26.250	26.250	26.250	26.250	26.250
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278	278	278	278
TOTAL	93,281	93,281	93,281	93,281	93,281

Intervention - Souscription - Paiement

IK 2007, ici représentée par Catherine Dessoy, prénommée, en vertu d'une procuration sous-seing privé, a déclaré souscrire les nouvelles parts sociales, qui sont libérées intégralement en numéraire et payées comme suit:

Parts sociales rachetables de classe A:

Souscripteur	Parts sociales	Montant de la souscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22.292	22.292,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21.031	21.031,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23.430	23.430,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26.250	26.250,-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278,-
TOTAL	93.281	93.281,-

Parts sociales rachetables de classe B:

Souscripteur	Parts sociales	Montant de la souscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22.292	22.292,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21.031	21.031,-

Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23.430	23.430,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26.250	26.250,-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278,-
TOTAL	93.281	93.281,-
Parts sociales rachetables de classe C:		
Souscripteur	Parts sociales	Montant de la souscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22.292	22.292,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21.031	21.031,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23.430	23.430,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26.250	26.250,-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278,-
TOTAL	93.281	93.281,-
Parts sociales rachetables de classe D:		
Souscripteur	Parts sociales	Montant de la souscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22.292	22.292,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21.031	21.031,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23.430	23.430,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26.250	26.250,-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278,-
TOTAL	93.281	93.281,-
Parts sociales rachetables de classe E:		
Souscripteur	Parts sociales	Montant de la souscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22.292	22.292,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21.031	21.031,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23.430	23.430,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26.250	26.250,-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278,-
TOTAL	93.281	93.281,-
Parts sociales rachetables de classe F:		
Souscripteur	Parts sociales	Montant de la souscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22.292	22.292,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21.031	21.031,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23.430	23.430,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26.250	26.250,-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278,-
TOTAL	93.281	93.281,-
Parts sociales rachetables de classe G:		
Souscripteur	Parts sociales	Montant de la souscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22.292	22.292,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21.031	21.031,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23.430	23.430,-

Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26.250	26.250,-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278,-
TOTAL	93.281	93.281,-

Parts sociales rachetables de classe H:

Souscripteur	Parts sociales	Montant de la souscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22.292	22.292,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21.031	21.031,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23.430	23.430,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26.250	26.250,-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278,-
TOTAL	93.281	93.281,-

Parts sociales rachetables de classe I:

Souscripteur	Parts sociales	Montant de la souscription (EUR)
Industri Kapital 2007 Limited Partnership I	22.292	22.292,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership II	21.031	21.031,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership III	23.430	23.430,-
Industri Kapital 2007 Limited Partnership IV	26.250	26.250,-
Alpha IAB Co-Investment AB	278	278,-
TOTAL	93.281	93.281,-

Toutes ces parts sociales ont été intégralement libérées avec une prime d'émission d'un montant global de 7.555.738,-EUR (sept millions cinq cent cinquante-cinq mille sept cent trente-huit euros) de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de 839.529,-EUR (deux millions cent cinq mille six cent quatre-vingt-cinq euros) plus 7.555.738,-EUR (sept millions cinq cent cinquante-cinq mille sept cent trente-huit euros) à titre de prime d'émission, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Quatrième résolution:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 8 des statuts et de procéder à une refonte complète de ce dernier afin de lui donner la teneur suivante:

« Art. 8.

8.1.- Le capital social de la Société est fixé à 852.029,-EUR (huit cent cinquante-deux mille vingt-neuf euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales ordinaires (les «Parts Sociales Ordinaires»), 93.281 (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-un) parts sociales privilégiées de Classe A (les «Parts sociales privilégiées de Classe A»), 93.281 (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-un) parts sociales privilégiées de Classe B (les «Parts sociales privilégiées de Classe B»), 93.281 (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-un) parts sociales privilégiées de Classe C (les «Parts sociales privilégiées de Classe C»), 93.281 (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-un) parts sociales privilégiées de Classe D (les «Parts sociales privilégiées de Classe D»), 93.281 (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-un) parts sociales privilégiées de Classe E (les «Parts sociales privilégiées de Classe E»), 93.281 (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-un) parts sociales privilégiées de Classe F (les «Parts sociales privilégiées de Classe F»), 93.281 (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-un) parts sociales privilégiées de Classe G (les «Parts sociales privilégiées de Classe G»), 93.281 (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-un) parts sociales privilégiées de Classe H (les «Parts sociales privilégiées de Classe H»), 93.281 (quatre-vingt-treize mille deux cent quatre-vingt-un) parts sociales privilégiées de Classe I (les «Parts sociales privilégiées de Classe I») d'une valeur nominale de 1,-EUR (un euro) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les Parts Sociales Ordinaires et les Parts Sociales Privilégiées sont désignées ci-après une «part sociale» ou les «parts sociales».

A partir du moment et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont détenues par un seul associé, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'Article 179 (2) de la Loi. Dans ce contexte, les Articles 200-1 et 200-2, entre autres, s'appliqueront, chaque décision de l'Associé Unique et chaque contrat conclu entre lui et la Société représentée par lui devant être établis par écrit.

8.2 - Rachat

8.2.1 - Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de parts sociales, à condition qu'une telle annulation ait trait à l'intégralité d'une ou plusieurs classes de Parts Sociales Privilégiées par le biais du rachat et de l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette (ces) Classe(s).

8.2.2 - Dans le cas d'une réduction du capital social par le biais du rachat et de l'annulation d'une ou plusieurs Classes de Parts Sociales Privilégiées, les détenteurs de parts sociales faisant partie des Classes de parts sociales rachetées et annulées percevront de la part de la Société un montant équivalent à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (telle que définie ci-dessous) pour chacune des parts sociales des Classes concernées qu'ils détiennent et qui ont été annulées.

8.2.3 Chaque Classe de Parts Sociales Privilégiées donne droit à ses détenteurs, au prorata des parts sociales qu'ils détiennent dans cette classe, dans le cas d'un rachat de cette classe, au Montant Disponible pour la période concernée à laquelle la classe est soumise conformément au présent article: -La période pour les Parts Sociales Privilégiées A correspond à la période qui commence le jour de la constitution et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2012 de Classe A (la «Période de Classe A»);

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées B correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe A et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2013 de la Classe B (la «Période de Classe B»);

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées C correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe B et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2014 de la Classe C (la «Période de Classe C»);

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées D correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe C et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2015 de la Classe D (la «Période de Classe D»);

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées E correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe D et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2016 de la Classe E (la «Période de Classe E»);

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées F correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe E et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2017 de la Classe F (la «Période de Classe F»);

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées G correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe F et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2018 de la Classe G (la «Période de Classe G»);

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées H correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe G et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2019 de la Classe H (la «Période de Classe H»);

- La période pour les Parts Sociales Privilégiées I correspond à la période qui commence le jour suivant la Période de Classe H et qui se termine à la Date des Comptes Intérimaires pour les Comptes Intérimaires 2020 de la Classe I (la «Période de Classe I»).

8.2.4 - Dans le cas où une Classe de Parts Sociales Privilégiées n'aurait pas été rachetée et annulée au cours de la Période de Classe concernée, les détenteurs de cette classe pourront prétendre, dans le cas du rachat et de l'annulation de celle-ci, au Montant Disponible pour une nouvelle période (la «Nouvelle Période») qui commencera le jour suivant la dernière Période de la Classe (ou, le cas échéant, la Nouvelle Période qui précède immédiatement celle d'une autre classe) et se terminera à la Date des Comptes Intérimaires préparés pour le rachat et l'annulation de cette Classe de Parts Sociales Privilégiées, à condition que, s'il n'y a pas de Date de Comptes Intérimaires pour cette Classe, la Période de cette Classe se terminera le dernier jour du troisième mois suivant la fin de la première année après la date de début de cette Nouvelle Période. La première Nouvelle Période commencera à la date suivant la Période de la Classe I, et les Classes de Parts Sociales Privilégiées qui n'auront pas été rachetées ni annulées au cours de leur Période, selon l'article 8.2.3., se succéderont dans l'ordre de la Classe A à la Classe I (dans la mesure où elles n'auraient pas été rachetées et annulées entre-temps).

8.2.5 - Dans le cas du rachat d'une Classe de Parts Sociales Privilégiées, les détenteurs de cette Classe de Parts Sociales Privilégiées percevront le Montant d'Annulation par Part Sociale sous réserve toutefois que lorsque le Montant d'Annulation par Part Sociale excède le Cash Disponible par Part Sociale, le Montant d'Annulation par Part Sociale sera égal au Cash Disponible par Part Sociale.

Toute modification au présent article 8.2 devra faire l'objet d'une décision unanime de l'assemblée générale des associés qui devra se tenir avec un quorum de 100% des parts sociales émises.

8.3. Dividendes

Les détenteurs de chaque Classe de Parts Sociales Privilégiées auront le droit, pendant l'existence de la Classe concernée de parts sociales, de percevoir un dividende préférentiel cumulatif annuel fixe, qui sera uniquement payable lors du rachat et de l'annulation de la Classe concernée de parts sociales ou au moment de la liquidation de la Société, comme suit:

Parts privilégiées de Classe A: zéro virgule dix pourcent (0,10 %) de la valeur de la Classe Actions Privilégiées qu'ils détiennent;

Parts privilégiées de Classe B: zéro virgule quinze pourcent (0,15 %) de la valeur de la Classe Actions Privilégiées qu'ils détiennent;

Parts privilégiées de Classe C: zéro virgule vingt pourcent (0,20 %) de la valeur de la Classe Actions Privilégiées qu'ils détiennent;

Parts privilégiées de Classe D: zéro virgule vingt-cinq pourcent (0,25 %) de la valeur de la Classe Actions Privilégiées qu'ils détiennent;

Parts privilégiées de Classe E: zéro virgule trente pourcent (0,30 %) de la valeur de la Classe Actions Privilégiées qu'ils détiennent;

Parts privilégiées de Classe F: zéro virgule trente-cinq pourcent (0,35 %) de la valeur de la Classe Actions Privilégiées qu'ils détiennent;

Parts privilégiées de Classe G: zéro virgule quarante pourcent (0,40 %) de la valeur de la Classe Actions Privilégiées qu'ils détiennent;

Parts privilégiées de Classe H: zéro virgule quarante-cinq pourcent (0,45 %) de la valeur de la Classe Actions Privilégiées qu'ils détiennent;

Parts privilégiées de Classe I: le solde de toute distribution de dividende;

8.4 - Prime d'émission

Toute prime d'émission disponible est distribuable.

8.5 - Modification du capital social

Le capital social peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés conformément à l'article 16 des présents statuts et dans les limites prévues à l'article 199 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

8.6 – Vente, Acquisition, et souscription des parts sociales

Tout cessionnaire, nouveau souscripteur, acquéreur ou actionnaire doit, à tout moment, acquérir, souscrire ou d'une quelconque manière détenir des parts sociales dans toutes les classes de parts sociales sans exception. Par conséquent, aucun cessionnaire, nouveau souscripteur, acquéreur ou actionnaire de parts sociales ne peut détenir des parts sociales dans une ou plusieurs classes de parts sociales sans détenir la même proportion de parts sociales dans toutes les classes de parts sociales existantes.

Sous réserve des dispositions prévues à l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ou des stipulations d'une convention qui pourrait être en vigueur entre les actionnaires de la Société, les parts sociales sont librement transmissibles sous la condition que chaque cédant doit, à la suite d'une telle cession, détenir la même proportion de parts sociales dans chaque classe de parts sociales détenue. Il est précisé qu'une vente de parts sociales, par un actionnaire d'une certaine classe de parts sociales, déclenche la vente de parts sociales, dans la même proportion, dans toutes les autres classes de parts sociales détenues.

8.7 - Droits de vote - Distributions

Chaque part sociale, qu'elle soit Part Sociale Ordinaire ou Part Sociale Privilégiée, confère un droit de vote identique et chaque détenteur de parts sociales a un droit de vote proportionnel au nombre de parts sociales qu'il détient. Sauf ce qui est prévu au présent article 8, chaque part sociale aura un rang pari passu équivalent à toute autre part sociale et confèrera à son détenteur des droits égaux quant à toute distribution de dividendes.

8.8 - Indivisibilité des Parts Sociales

Les Parts Sociales sont indivisibles envers de la Société, alors qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

8.9 - Définitions

Cash Disponible: Signifie les liquidités détenues par la Société (à l'exception des liquidités inscrites sur des comptes à terme ayant une échéance supérieure à 6 mois), tous instruments immédiatement négociables sur des marchés monétaires, toutes obligations ou tous titres de créance qui, selon l'opinion du conseil de gérance, seront payés à la Société à court terme, MOINS tout passif ou autres dettes de la Société payables dans les 6 mois sur la base des Comptes Intérimaires relatifs à la Période de la Classe concernée (ou la Nouvelle Période, selon le cas).

Cash Disponible par Part Sociale: Signifie, à propos d'une Classe de Parts Sociales, le Cash Disponible divisé par le nombre de Parts Sociales Privilégiées émises dans la Classe devant être rachetée et annulée.

Valeur d'Annulation par Part Sociale: signifie la valeur nominale par Part Sociale Privilégiée qui doit être annulée plus le Montant Disponible divisée par le Nombre de Parts Sociales Privilégiées émises dans la Classe qui doit être rachetée et annulée.

Comptes Intérimaires 2012 de Classe A Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe A.

Comptes Intérimaires 2013 de Classe B Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe B.

Comptes Intérimaires 2014 de Classe C Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe C.

Comptes Intérimaires 2015 de Classe D Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe D.

Comptes Intérimaires 2016 de Classe E Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe E.

Comptes Intérimaires 2017 de Classe F Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe F.

Comptes Intérimaires 2018 de Classe G Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe G.

Comptes Intérimaires 2019 de Classe H Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe H.

Comptes Intérimaires 2020 de Classe I Signifie les Comptes Intérimaires pour le rachat et l'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées de Classe I.

Période de la Classe Signifie Période de la Classe A, Période de la Classe B, Période de la Classe C, Période de la Classe D, Période de la Classe E, Période de la Classe F, Période de la Classe G, Période de la Classe H et Période de la Classe I.

Montant d'Annulation par Part Sociale: Signifie la valeur nominale par Part Sociale Privilégiée devant être annulée plus le Montant Disponible divisé par le Nombre de Parts Sociales Privilégiées émises dans la Classe devant être rachetée et annulée.

Montant Disponible signifie (sans cumul) le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés le cas échéant), mais (i) moins les résultats de toutes pertes (pertes reportées y compris le cas échéant) exprimées de manière positive, moins toute prime d'émission librement distribuable et toutes réserves et (ii) moins toutes les sommes placées en réserve conformément aux exigences de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle que modifiée) ou des statuts déterminées sur base des Comptes Intérimaires relatifs à la Période de la Classe concernée (ou la Nouvelle Période, selon le cas).

Le Montant Disponible devra par conséquent être calculé en tenant compte de la formule suivante:

$$AA = P - (L - R) - LR$$

Dans laquelle:

AA = Montant Disponible

P = Bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés le cas échéant)

L = Pertes (y compris les pertes reportées le cas échéant)

LR = Toutes les sommes placées en réserve conformément aux exigences de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (telle que modifiée) ou des statuts

R = Toute prime d'émission librement distribuable et toutes réserves

Il est entendu que les dividendes payables en vertu des stipulations de l'article 8.3 ci-dessus sont inclus dans le Montant Disponible.

Comptes Intérimaires Signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date des Comptes Intérimaires concernée

Date des Comptes Intérimaires Signifie la date ne précédant pas huit (8) jours avant la date de rachat et d'annulation de la Classe de Parts Sociales Privilégiées concernée, étant entendu que cette date ne peut être une date postérieure au dernier jour du troisième mois de la première année suivant la date de début de la période concernée.

8.10 - Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance seront de plus autorisés et habilités à émettre des obligations convertibles ou non, ou des instruments assimilés ou des obligations avec droits de souscription ou d'émettre tous instruments financiers convertibles ou non, en parts sociales à des conditions établies par le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, par le conseil de gérance, pour autant cependant que ces obligations ou instruments ne soient pas émis au public et que, dans le cas d'obligations convertibles ou instruments assimilés, au moment de la conversion, l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifié, soit respecté.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cinq mille Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: C. DESSOY, M. AZEVEDO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 14 septembre 2011. Relation: LAC/2011/40513. Reçu soixante-quinze euros (75,-€).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande.

Luxembourg, le 29 septembre 2011.

Référence de publication: 2011134345/791.

(110155282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2011.

Luckylux, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 20-22, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 81.650.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 30 septembre 2011.

Suite à la mise en liquidation de la société le 27 décembre 2010, l'assemblée générale a pris les décisions suivantes:

1. Clôture de la liquidation. L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société LUCKYLUX S.A. a cessé d'exister.
2. Les sommes revenant aux créanciers sont consignées auprès du liquidateur.
3. L'assemblée décide que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans à partir d'aujourd'hui à l'ancien siège social 20-22, rue de Bonnevoie, L - 1260 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 octobre 2011.

Pour avis sincère et conforme

Fiduciaire des Classes Moyennes

Signature

Référence de publication: 2011139097/19.

(110160021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Peronus Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 118.202.

—
L'adresse de l'associé unique, Monsieur Hakan SALTIN, est dorénavant la suivante:

9a via Cornisa, 7180 Santa Ponca Calvia, Espagne.

Luxembourg, le 6 octobre 2011.

Référence de publication: 2011138367/11.

(110159633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Project Bird Holding II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 136.529.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011138369/9.

(110160050) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Project Bird Holding IIIA S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 137.305.

—
Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011138370/9.

(110160070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Project Bird Holding IIIB S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 137.301.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011138371/9.

(110160285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Paritex Holding SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 109.359.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 27 avril 2011

- Madame Betty PRUDHOMME, administrateur, née le 30 janvier 1960 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement 412F route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommée en tant que Président du Conseil d'Administration pour la durée de son mandat d'administrateur qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2017.

Fait à Luxembourg, le 27 avril 2011.

Certifié conforme

PARITEX HOLDING S.A.

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011138380/16.

(110159859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Project Bird Holding IIIC S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 138.937.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011138372/9.

(110160121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Project Bird Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 135.980.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011138373/9.

(110160003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Pacato S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 23.604.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011138374/10.

(110159861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Paolett Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 128.248.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011138379/9.

(110160264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Talltec Sistemas Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 65.263.

Suite à une réunion du conseil d'administration en date du 11 février 2010, les modifications suivantes ont été adoptées:

- Changement du siège social: à compter du 1^{er} mars 2010, le siège de la société est au 25 B Boulevard Royal, Forum Royal, 4^{ème} étage, L-2449, Luxembourg

- Adresse professionnelle d'Administrateur:

* Madame Anna De Meis, administrateur, demeure professionnellement au nouveau siège de la société à compter du 1^{er} mars 2010,

Pour extrait sincère et conforme
TALLTEC SISTEMAS GROUP S.A
De Meis Anna
Administrateur

Référence de publication: 2011138449/17.

(110160135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Pet Club Finance S.à.r.l. SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 124.225.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2011138382/14.

(110159727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Pharmacopole S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3345 Leudelange, 15, rue Belle-Vue.

R.C.S. Luxembourg B 57.365.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2011138385/10.

(110159762) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Pradel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 82.625.

1. En date du 26 septembre 2011 le Conseil d'administration a décidé de transférer le siège social de la société du 67, rue Ermesinde, L-1469 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg avec effet au 1^{er} septembre 2011.

- Le Conseil d'administration constate que José CORREIA, Géraldine SCHMIT et Christophe DAVEZAC administrateurs de la Société ont transféré leur adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll L-1882 Luxembourg, avec effet au 1^{er} septembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 28 septembre 2011.

Référence de publication: 2011138388/14.

(110160094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Shivling S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 31.938.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 9 mai 2011.

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes sont venus à échéance.

Monsieur Norbert SCHMITZ adresse professionnelle au 3, Avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, et les sociétés S.G.A. SERVICES S.A., siège social au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, et FMS SERVICES S.A., siège social au 3, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg, sont réélus Administrateurs pour une nouvelle période de 6 ans.

Monsieur Eric HERREMANS adresse professionnelle au 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, est réélu Commissaire aux Comptes pour une nouvelle période de 6 ans.

Pour la société

SHIVLING S.A.,SPF

Référence de publication: 2011138432/16.

(110160166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Precar International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 74.234.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011138389/10.

(110159569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

S.P.M. Bâtiments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3429 Dudelange, 147, route de Burange.
R.C.S. Luxembourg B 116.557.

Extrait de résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21/09/2011

Les Associés de la société à responsabilité S.P.M. Bâtiments S. à r.l. ont décidé, en date du 21/09/2011 de prendre la résolution suivante :

- Le siège social est transféré, avec effet au 1^{er} octobre 2011, à l'adresse suivante:
L-3429 Dudelange, 147, route de Burange

Dudelange, le 21/09/2011.

Pour extrait conforme

Les Associés

Référence de publication: 2011138407/15.

(110160015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Progroupe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 95, rue de Luxembourg.
R.C.S. Luxembourg B 71.420.

Les comptes annuels rectificatifs au 31.12.2008 (rectificatif du dépôt des comptes annuels 2008 déposé le 13/11/2009 no L090174056) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011138390/11.

(110160046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Promoin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 64.698.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011138391/9.

(110160278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Protex Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 74.080.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011138392/9.

(110159971) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

EPGF Finance (Luxembourg), Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 83.465.

Suite à résolution en date du 30 septembre 2011, l'associé unique de la société a décidé d'élire Paolo Alonzi, ayant son adresse professionnelle au 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL, Royaume-Uni, comme gérant de la société pour une durée indéterminée, avec effet au 30 septembre 2011.

Désormais, le conseil de gérance de la société est composé comme suit:

- Paolo Alonzi
- Michael Kidd
- Anne-Marie Phipps
- Dominique Ransquin

Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2011139145/19.

(110160654) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2011.

Protex Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.
R.C.S. Luxembourg B 74.080.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011138393/9.

(110159972) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Singularity Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

R.C.S. Luxembourg B 163.684.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-third of September

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Mr. Alexandre AZOULAY, director of companies, residing in 26, rue de la Tremoille, F-75008 PARIS, here represented by Mrs Marta COTAS, private employee, professionally residing in L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu, by virtue of a private proxy given in Luxembourg, on the 20th September 2011;

Mr. Reda KHATIM, director of companies, residing in 12 Sydney Place, SW73NL London, United Kingdom, here represented by Mrs Marta COTAS, private employee, professionally residing in L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu, by virtue of a private proxy given in Luxembourg, on the 20th September 2011;

which proxies after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

Such appearing parties, acting in their hereabove stated capacity, have required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a public limited company (société anonyme) which they declare organize and the articles of incorporation of which shall be as follows:

I. Name, Duration, Object, Registered Office

Art. 1. There is hereby established by the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme, under the name of "SINGULARITY HOLDINGS S.A." (hereinafter the "Company").

Art. 2. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. The purpose of the Company is the acquisition of ownership interests in any companies or enterprises, in Luxembourg and abroad, in any form whatsoever, by means of purchase, exchange or any other manner, as well as the management, the control and the exploitation of such ownership interests. The Company may also dispose of such ownership interests by means of sale, exchange or any other way.

The Company may borrow in any form, in particular by the issue of bonds, convertible or not, the subscription of bank loans or shareholders loans. The Company may grant loans, financial assistance, advances and guarantees to the companies in which it holds directly or indirectly an interest.

It may also acquire securities of any kind, cash deposits, treasury notes, and may perform any other form of investment among which shares, bonds, options or warrants. The Company may acquire them by purchase, subscription or any other manner, sell them and/or exchange them.

The Company may purchase and sell real estate properties or property rights, in the Grand-duchy of Luxembourg and/or abroad. The Company may also carry out any transaction related to real estate properties, or to property rights, including the direct or indirect acquisition of ownership interests in companies, in Luxembourg or/and abroad, whose main business purpose is the purchase, the development, the promotion, the sale, the management and/or the lease of real estate properties, or property rights.

The purpose of the Company is also the holding, the purchase, the exploitation, the management and the sale of intellectual properties of any kind, registered in Luxembourg or abroad, addition certificates and improvement patents, methods, processes, inventions, trademarks, licenses, know-outs as well as the full or partial franchise of any license of such intellectual properties.

The Company may carry out any activity such as industrial, commercial, financial, regarding movable or real estate properties, related directly or indirectly, fully or partially to its corporate purpose. The Company may fulfill its corporate purpose directly or indirectly in its own name or on behalf of third parties, on its own or by partnership, carrying out all the transactions compatible with the enhancement of such a purpose, or of the purpose of the companies in which it holds an interest.

In general, the company may take all measures of control and/or supervision and can carry out all the transactions that it considers useful for the fulfillment of its corporate purpose; it may also hold the office, remunerated or not, of member of the administration board of other companies, in Luxembourg and abroad.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with

the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

II. Social Capital, Shares

Art. 5. The share capital is set at forty-four thousand US dollars (USD 44,000.-) represented by forty-four thousand (44,000) shares with a par value of one US Dollar (USD 1.-) per share.

The Company may, to the extent and under terms permitted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), redeem its own shares.

Otherwise, the Company has an authorized capital of two million US dollars (USD 2,000,000.-), according to which the board of directors is authorized, during a period expiring the fifth anniversary of the publication of the present act to modify the present statutes at the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, to issue in one or several times, if necessary without reserving the preferential right of subscription of the current shareholders of the Company, a maximum of two millions shares (2,000,000) with a par value of one dollar (USD 1.-), according to the following clauses:

(I) A maximum of one million nine hundred thousand (1,900,000) shares of the Company to issue, allowing de subscription of these shares to the subscription price of one hundred and two dollar thirty cents (USD 102.30) per share (that is to say a par value of one dollar (USD 1.-) and a share premium of one hundred and one dollar thirty cents (USD 101.30)), or any other amount to be fixed by the general meeting, attributable to the discretion of the board of directors.

(II) A maximum of one hundred thousand (100,000) subscription warrant of the Company at the subscription price of one hundred and two dollar thirty cents (USD 102.30) per share (that is to say a par value of one dollar (USD 1.-) and a share premium of one hundred and one dollar thirty cents (USD 101.30)), or any other amount to be fixed by the general meeting.

The board of directors will be able, at his discretion but in the respect of the restrictions above, to determinate any other conditions and clauses that he judges appropriate in the scope of the issue and the allocation of the shares an subscription warrant.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each realised share issue in the scope of the authorized capital as defined here above, the board of directors will see to notice the capital increase of the company and the amendment of the article 5 of the present act before notary within the required time foreseen by the law.

Art. 6. The shares of the Company may be in registered form subject to the restrictions foreseen by the Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two (2) directors or, if the Company has only one (1) director, by this director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two (2) directors or, if the Company has only one (1) director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp. However, one of the signatures may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with article 9 §§1 and 2 of the Law.

The Company will recognize only one (1) holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

III. General meetings of Shareholders Decision of the sole shareholder

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the third Thursday of May on 15.30 p.m. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one (1) vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by fax or by any similar mean of communication. Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

All shareholders may participate to a general meeting of shareholders by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

IV. Board of Directors

Art. 9. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not to be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed three (3) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the provisions of the Law.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members one (1) chairman, and may choose from among its members one (1) vice-chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two (2) directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four (24) hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by fax, or by any other similar mean of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax or any other mean of communication another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least half of the directors are present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by fax or any other similar mean of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two (2) directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two (2) directors. In case the board of directors is composed of one (1) director only, the sole director shall sign these documents.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such exercises all the powers granted to the board of directors. director

The daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly, in accordance with article 60 of the Law. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate. The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The Company will be bound in all circumstances by the joint signature of one (1) category A director and one (1) category B director or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

V. Supervision of the Company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

VI. Accounting year, Balance

Art. 15. The accounting year of the January of each year and December of the same year. Company shall shall terminate begin on the first on the thirty-first

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by Law.

VII. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders carrying out such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

VIII. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. These articles of incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

IX. Final clause -Applicable law

Art. 19. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Transitional dispositions

1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on 31 December 2011.

2) The first annual general meeting of shareholders shall be held in 2012.

Subscription and Payment

Now the articles of incorporation are fixed, the shares are subscribed as next:

1. Mr. Alexandre AZOULAY, above mentioned, declares subscribe twenty-nine thousand seven hundred (29,700) entirely paid-in shares.

2. Mr. Reda KHATIM, above mentioned, declares subscribe fourteen thousand three hundred (14,300) entirely paid-in shares.

All the shares have been entirely paid-in so that the amount of forty-four thousand US Dollars (USD 44,000.-) is as of now available to the Company, as it has been justified to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in articles 26, 26-3 and 26-5 of the Law and expressly states that they have been fulfilled.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500,-).

Extraordinary general meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital have immediately taken the following resolutions.

1. The number of directors is fixed at five (5) and the number of statutory auditors at one (1).
2. The following persons are appointed as directors of the Company:

Category A Directors:

- Mr. Alexandre AZOULAY, director of companies, born on June 21st, 1972 in Boulogne Billancourt, residing in F-75008 Paris, 26, rue de la Tremoille,
- Mr. Reda KHATIM, manager, born on December 14th, 1972 in Casablanca (Morocco), residing in 12 Sydney Place, SW73NL London, United Kingdom

Category B Directors:

- Mr. Frédéric MONCEAU, chartered accountant, born on November 23rd, 1976 in Metz (France), professionally residing in L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu
- Mr. Karl LOUARN, chartered accountant, born on April 7th, 1971 in Firminy (France), professionally residing in L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu
- Mr. Joeri STEEMAN, chartered accountant, born on June 11th, 1966 in Wilrijk (Belgium), professionally residing in L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu

3. The following person is appointed as statutory auditor of the Company:

Mr. Régis PIVA, professionally residing in 24, rue Saint-Mathieu L-2138 Luxembourg.

4. The mandate of the directors and of the statutory auditor shall end at the general meeting of the shareholders of the Company called to approve the accounts of the year 2014.

5. The registered office of the Company is established at 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing persons, the said proxyholder signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille onze, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

M. Alexandre AZOULAY, administrateur de sociétés, demeurant au 26, rue de la Tremoille, F-75008 PARIS, ici représenté par Madame Marta COTAS, employée privée, résidant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu, en vertu d'une procuration signée sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 20 septembre 2011.

M. Reda KHATIM, administrateur de sociétés, demeurant au 12, Sydney Place, SW73NL Londres, Royaume-Uni, ici représenté par Madame Marta COTAS, employée privée, résidant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu, en vertu d'une procuration signée sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 20 septembre 2011.

Les procurations signées "ne varietur" par le mandataire des parties comparantes et par le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité susmentionnée, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer et dont ils ont arrêté les statuts comme suit :

I. Nom, Durée, Objet, Siège Social

Art. 1^{er}. Il est formé par les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de "SINGULARITY HOLDINGS S.A." (ciaprès la "Société").

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. La Société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle, la mise en valeur de ces participations. La Société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La Société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la Société détient ou non un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle peut s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou toutes autres manières, les vendre ou les échanger.

La Société peut acquérir et vendre des biens immobiliers, ou des droits immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes les opérations liées à des biens immobiliers, ou des droits immobiliers, comprenant la prise de participations directes ou indirectes dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers, ou de droits immobiliers.

La Société a également pour objet la détention, l'achat, la mise en valeur, l'exploitation et la vente de toutes propriétés intellectuelles luxembourgeoises et étrangères, certificats d'addition et brevets de perfectionnement, méthodes, procédés, inventions, marques de fabrique, franchises, moyens de fabrication et la concession de toutes licences totales ou partielles des dites propriétés intellectuelles.

En outre, elle peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la Société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet ; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales ; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

II. Capital social - Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à quarante-quatre mille US Dollars (USD 44.000,-) représenté par quarante-quatre mille (44.000) actions d'une valeur nominale d'un US Dollar (USD 1,-) chacune.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la "Loi"), racheter ses propres actions.

Par ailleurs, la Société dispose d'un capital autorisé de deux millions d'US dollars (USD 2.000.000,-), en vertu duquel le conseil d'administration est autorisé, pendant une période expirant le cinquième anniversaire de la publication du présent acte de modifier les présents statuts au Mémorial C, recueil Spécial des Sociétés et Associations, à émettre en une ou plusieurs fois, le cas échéant sans réserver le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants de la Société, un maximum de deux millions d'actions (2.000.000) avec une valeur nominale de un dollar US (USD 1,-), selon les modalités suivantes :

(I) Un maximum d'un million neuf cent mille (1.900.000) actions de la Société à émettre permettant de souscrire ces actions au prix de souscription de cent deux dollars et trente cents (USD 102,30) par action, (soit une valeur nominale de un dollar (USD 1,-) et une prime d'émission de cent un dollars et trente cents (USD 101,30), ou tout autre montant à déterminer par l'assemblée générale, attribuables à la discrétion du conseil d'administration,

(II) Un maximum de cent mille (100.000) bons de souscription d'actions de la Société au prix de souscription de cent deux dollars et trente cents (USD 102,30) par action, (soit une valeur nominale de un dollar (USD 1,-) et une prime d'émission de cent un dollars et trente cents (USD 101,30), ou tout autre montant à déterminer par l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra, à sa discrétion mais dans le respect toutefois des restrictions ci-dessus, déterminer toutes autres conditions et modalités qu'il jugera appropriées dans le cadre de l'émission et l'attribution des actions et bons de souscription d'actions.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

A la suite de chaque émission d'actions réalisée dans le cadre du capital autorisé tel que défini ci-dessus, le conseil d'administration veillera à faire constater l'augmentation du capital social de la société et la modification corrélative de l'article 5 des présents statuts par acte notarié dans les délais prévu par la loi.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives, sauf dispositions contraires de la Loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux (2) administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

La Société pourra émettre des certificats représentatifs d'actions au porteur. Les actions au porteur porteront les indications prévues par l'article 41 de la Loi et seront signées par deux (2) administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2 de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un (1) propriétaire par action ; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la Société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblées générales des Actionnaires **Décisions de l'actionnaire unique**

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la Société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration.

Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le 3^{ème} jeudi de mai à 15.30 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation. Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une (1) voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par télécopie ou par tout moyen similaire de communication, une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

IV. Conseil d'Administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la Société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un (1) président et pourra également choisir parmi ses membres un (1) vice-président. Il pourra également choisir un (1) secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux (2) administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit, télécopie ou tout moyen similaire de communication. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit, par télécopie ou par tout moyen similaire de communication un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la moitié au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen similaire de communication, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux (2) administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, ce dernier signera ces documents.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la Société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront

réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. Envers les tiers, la Société est valablement engagée par la signature conjointe d'un administrateur de catégorie A et d'un administrateur de catégorie B ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un (1) seul membre, la Société sera engagée par sa seule signature.

V. Surveillance de la Société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales - Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2011.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2012.

Souscription et Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les actions sont souscrites de la manière suivante :

1. M. Alexandre AZOULAY, prénommé, déclare souscrire vingt-neuf mille sept cents (29.700) actions qui sont intégralement libérées ;
2. M. Reda KHATIM, prénommé, déclare souscrire quatorze mille trois cents (14.300) actions qui sont intégralement libérées.

Toutes les actions ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de quarante-quatre mille US Dollars (USD 44.000,-) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées par les articles 26, 26-3 et 26-5 de la Loi et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes :

1. Le nombre des administrateurs est fixé à cinq (5) et le nombre des commissaires aux comptes à un (1).
2. Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs de la Société :

Administrateurs de catégorie A :

- M. Alexandre AZOULAY, administrateur de sociétés, né le 21 juin 1972 à Boulogne Billancourt, demeurant à F-75008 Paris, 26, rue de la Tremoille,

- M. Reda KHATIM, gérant, né le 14 décembre 1972 à Casablanca (Maroc), demeurant à SW73NL Londres, 12, Sydney Place, Royaume-Uni,

Administrateurs de catégorie B :

- M. Frédéric MONCEAU, expert-comptable, né le 23 novembre 1976 à Metz (France), demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu

- M. Karl LOUARN, expert-comptable, né le 7 avril 1971 à Firminy (France), demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu

- M. Joeri STEEMAN, expert-comptable, né le 11 juin 1966 à Wilrijk (Belgique), demeurant professionnellement à L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.

3. A été nommé commissaire aux comptes de la Société :

Monsieur Régis PIVA, employé privé, demeurant à L-2138 Luxembourg, 24 rue Saint Mathieu.

4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'assemblée générale des actionnaires de la Société amenée à se prononcer sur les comptes de l'année 2014.

5. L'adresse de la Société est établie au 24, rue Saint Mathieu L-2138 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donné au mandataire des personnes comparantes, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé : M. COTAS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 septembre 2011. Relation: LAC/2011/42373. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 29 septembre 2011.

Référence de publication: 2011135919/526.

(110156943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2011.

R.I.E. S.A. (Réalisation Immobilière Européenne), Société Anonyme.

Siège social: L-2432 Luxembourg, 1, place de Roedgen.

R.C.S. Luxembourg B 45.712.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011138399/10.

(110159965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Rainbow Pharmaceutical S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 143.022.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 octobre 2011.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2011138400/11.

(110160011) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

GRL Carrelages S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4761 Pétange, 55, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 80.541.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une assemblée générale extraordinaire tenue le 30 juin 2008 à Pétange que:

La démission de Monsieur Rosolino Lentini de son poste d'administrateur a été acceptée.

Monsieur Julien Lentini a été nommé en remplacement et les mandats des deux autres administrateurs ont été reconduits. Occupent les fonctions d'administrateurs à l'issue de cette assemblée générale:

- Monsieur Gaspare Lentini, né le 31 juillet 1959 à Lercara Friddi (I), demeurant à B-6750 Musson, rue de France, 59.
- Madame Leonilda Agostinese, née le 15 mai 1962 à Boscoreale (I), demeurant à B-6750 Musson, rue de France, 59.
- Monsieur Julien Lentini, né le 17 avril 1988 à Virton (B), demeurant à B-6750 Musson, rue de France, 59.

Suite à la démission de Mme Véronique Bailleux, Madame Stéphanie Lentini, née le 4 février 1983 à Virton (B), demeurant à B-6750 Musson, rue du Gué, 12 A a été appelée à la fonction de commissaire aux comptes.

Monsieur Gaspare Lentini a été nommé président du conseil d'administration et administrateur-délégué.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2014.

Pétange, le 30 juin 2008.

Gaspare Lentini

Administrateur délégué

Référence de publication: 2011138531/22.

(110160236) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Rovi International Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 6-10, rue de la Fonderie.

R.C.S. Luxembourg B 97.546.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011138401/10.

(110159612) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Re World S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 133.730.

—
Le Bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011138402/10.

(110160178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

REM II Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 142.431.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue en date du 30 septembre 2011

Il résulte dudit procès-verbal que:

- PricewaterhouseCoopers Luxembourg S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg a été réélu réviseur d'entreprises agréé de la société. Son mandat est reconduit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme
Signature
Un Mandataire

Référence de publication: 2011138403/14.

(110160139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

RR Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 138.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011138406/9.

(110159589) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

REM Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 139.881.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue en date du 30 septembre 2011

Il résulte dudit procès-verbal que:

- PricewaterhouseCoopers Luxembourg SARL, 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg a été réélu réviseur d'entreprises agréé de la société. Son mandat est reconduit jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Pour extrait conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2011138404/14.

(110160140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

S- Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2630 Luxembourg, 109, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 117.171.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

S-Services S.A.
Luxembourg
Philippe STREFF
Administrateur Délégué

Référence de publication: 2011138408/13.

(110159663) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Schawk (Gibraltar) Ltd Luxembourg S.C.S., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 17, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 145.715.

Les Comptes Annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Pour la Société

Référence de publication: 2011138410/11.

(110159986) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Sodefi S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 52.389.

Les comptes annuels au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

1 rue Joseph Hackin

L-1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2011138441/13.

(110159605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Spectrum Brands Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 107.952.

Les comptes annuels au 30 septembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011138413/10.

(110160279) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Spectrum Brands Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 107.952.

Les comptes annuels au 30 septembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011138414/10.

(110160280) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Stratus Invest, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 30.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 151.643.

Les comptes annuels pour la période du 5 février 2010 (date de constitution) au 31 décembre 2010 ont été déposés
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2011.

Référence de publication: 2011138416/11.

(110160311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Stratus Invest S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 151.645.

Les comptes annuels pour la période du 5 février 2010 (date de constitution) au 31 décembre 2010 ont été déposés
au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2011.

Référence de publication: 2011138417/11.

(110160313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Sammarc S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 119.729.

Les comptes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SAMMARC S.A.

Alexis DE BERNARDI / Louis VEGAS-PIERONI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2011138427/12.

(110159956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 octobre 2011.

Chavannes S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.059.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue en date du 26 septembre 2011:

1. L'Assemblée prend acte de la démission de Monsieur Rémy MENEGUZ, Administrateur et Président;
2. L'Assemblée décide de nommer à la fonction d'Administrateur, Monsieur Roland DE CILLIA, Expert-Comptable, demeurant professionnellement au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, qui terminera le mandat de son prédécesseur;
3. L'Assemblée prend acte de l'adresse professionnelle de Monsieur Giovanni VITTORE, né le 29.05.1955 à Turi (Italie), au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg et est nommé à la fonction de Président du Conseil d'Administration;
4. L'Assemblée décide de nommer à la fonction de Commissaire, la société BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à.r.l., inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg n° B 33849, établie au 45-47 route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, en remplacement de la Fiduciaire Mevea S.à.r.l., qui terminera le mandat de son prédécesseur.
Leur mandat s'achèvera lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2012.
5. L'Assemblée décide de transférer avec effet immédiat le siège social de la société du 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CHAVANNES S.A.

Référence de publication: 2011138702/22.

(110161153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2011.

EPGF Immobilier (Luxembourg) Sàrl, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 113.322.

Suite à résolution en date du 30 septembre 2011, l'associé unique de la société a décidé d'élire Paolo Alonzi, ayant son adresse professionnelle au 1 George Street, Edinburgh EH2 2LL, Royaume-Uni, comme gérant de la société pour une durée indéterminée, avec effet au 30 septembre 2011.

Désormais, le conseil de gérance de la société est composé comme suit:

- Paolo Alonzi
- Michael Kidd
- Anne-Marie Phipps
- Dominique Ransquin

Luxembourg, le 5 octobre 2011.

Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.

Signature

Référence de publication: 2011139146/19.

(110160651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2011.